Cité de l'agri culture
Marseille

Rapport d'activités

2018

sommaire

le rapport moral

L'édito 4
Le bilan de 2018 / les principaux enjeux de 2019 6
Les temps forts 8

le rapport d'activités

1 donner accès à l'alimentation durable, outiller

La cantine 11
Le centre de ressources 13
Le marché retrouvé 14
L'accessibilité alimentaire 21

2 du côté de la production

Expérimentation et enseignements de Tarascon 26
Étude de faisabilité de la nouvelle micro-ferme : Capricorne. 28
Projet pilote de collecte et de valorisation des biodéchets 31
Étude de faisabilité pour l'implantation d'un élevage ovin en milieu urbain 33

3 du côté de l'accompagnement des acteurs et de l'évolution des pratiques politiques

Recenser les acteurs : l'annuaire 36
Former aux différentes formes d'agriculture urbaine 37
Sensibiliser : C'est nos oignons, le jeu 38
Appuyer : le lobbying politique et réglementaire 39
Chercher : le foncier disponible 41
Accompagner : les prestations 42

4 du côté de la vie de la structure

Les (re)présentations de la Cité de l'agri 44
La recherche de financements 46
La stratégie de mécénat 48
Les événements 49
La communication 53
Vie interne 56
Partenariats et implication bénévole en national 57

conclusion 58

édito

L'agriculture a subi de profondes transformations depuis le milieu du XXe siècle, modifiant considérablement notre rapport à la nature et à l'alimentation. Le citadin est aujourd'hui coupé de ce qu'il mange et de ceux qui le nourrissent. La modernisation et l'industrialisation de la production agricole a dissocié les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux, l'urbanisation galopante a repoussé hors des villes les agriculteurs, la grande distribution a accentué cette distance entre production et consommation et creusé le fossé entre urbains et ruraux. L'agriculture urbaine, en améliorant le cadre de vie des habitants et en reliant l'humain et la nature, replace la population en contact avec son alimentation, sensibilise aux modes de production durables, valorise les savoir-faire paysans et ce faisant, réduit l'opposition entre milieu rural et urbain.

2018 a été une année structurante; pour les prises de conscience liées à notre sujet mais aussi pour la Cité de l'agri. Nous savions qu'elle serait parcourue de grands défis et de petites joies, elle ne nous a pas fait mentir. L'année a été riche, et disons le, parfois complexe. Mais 2018 a surtout été foisonnante. Du travail, nous en avons abattu. Des rires, nous en avons eu. Des peurs aussi. Nous avons déconstruit des certitudes, confirmé des pressentiments, appris un nouveau métier et relevé de nombreux défis.

Les premières années d'une structure sont généralement accompagnées de surprises et de déconvenues et rares sont les plans de développement qui fonctionnent exactement comme prévu. La Cité de l'agri suit la trajectoire type de l'émergence des projets : création, démarrage puis structuration. L'année qui vient de s'écouler a été exigeante mais fondamentale pour la suite du projet.

Nous avons travaillé et finalisé l'identité de la Cité de l'agriculture, expérimenté plusieurs types de production agricole, lancé et ancré un marché de producteurs dans les quartiers nord de Marseille, ouvert un espace dédié à l'alimentation et à l'agriculture durables en centre-ville et organisé des événements qui ont rassemblé plus de 4000 personnes. En parallèle, nous avons oeuvré à la fédération et à la professionnalisation des acteurs afin que l'agriculture et l'alimentation trouvent leur place dans les décisions stratégiques du territoire métropolitain. Nous avons préparé un plan d'action 2019 pour l'accessibilité à une alimentation saine et durable, sur la base de deux expérimentations que nous avons menées en 2018. Enfin, nous avons engagé une partie de notre temps de travail dans l'évolution des outils réglementaires et juridiques afin qu'ils soient plus adaptés à des projets hors-cadres, atypiques ou hybrides.

Nos activités nous ont permis d'approfondir et de consolider nos connaissances de la filière agricole et alimentaire locale. Elles nous ont donné les moyens d'identifier les besoins, les manques et les opportunités du territoire. Grâce à elles, nous avons la possibilité d'élaborer des projets les plus près possibles des besoins, avec l'objectif d'en faire des leviers, parce que les enjeux des sujets que nous traitons sont immenses.
2018 a confirmé l'urgence de la transformation du modèle agricole et alimentaire et du rapport des humains à la nature. Ce n'est plus une option, il faut accélérer la transition vers des systèmes agroécologiques diversifiés, résilients et équitables.
L'affaire n'est pas encore dans le sac mais nous essayons modestement de trouver des solutions pratiques, tout en conservant un regard global sur cette transition agro-écologique, qui n'aura pas lieu sans une transition sociale.

Je me permets ici de remercier toutes les personnes qui, en 2018, ont cru en ce projet et lui ont fait confiance. Je remercie l'équipe qui s'est intensément investie, avec fougue et perfectionnisme. Je remercie notre Président pour son engagement, que dis-je, son abnégation. Je remercie tous les bénévoles qui ont permis aux évènements de bien se dérouler. Et enfin, je remercie nos partenaires financiers pour leur confiance : ils permettent à la Cité de l'agriculture de créer des emplois, de faire bouger les lignes, d'imaginer des projets (parfois toqués) puis de les mettre en oeuvre.

Merci, à tous.

Marion Schnorf,
Directrice.

le bilan de 2018

les réussites

- aboutissement final de l'ensemble des projets lancés en 2016 et 2017
- la quasi totalité du très riche programme d'activités 2018 a été menée
- aboutissement de partenariats financiers indispensables
- consolidation de la légitimité
- acquisition d'une connaissance quasi exhaustive des enjeux du sujet, en local
- très nette amélioration de la visibilité et de la compréhension des activités de la Cité de l'agri par le public
- des événements qui attirent un large panel de citoyens, habitants, professionnels, collaborateurs
- reconnaissance du travail et du rôle de la structure par les instances nationales

les difficultés

- la pérennisation du modèle économique
- une équipe en sous-effectif par rapport au travail à mener
- l'impossibilité en 2018 de développer l'axe accompagnement de projets
- C'est nos oignons ! le jeu de team-building, un projet opérationnel et pertinent encore dormant
- la faiblesse de la stratégie d'adhésion, qui reste à améliorer.

les enjeux de 2019

Nous entrons dans la troisième année d'existence opérationnelle de la Cité de l'agri et l'année promet d'être charnière. La Cité de l'agriculture est une structure désormais visible qui, en l'absence de service public dédié à l'agriculture et à l'alimentation durables à Marseille et plus généralement en Région Sud PACA, répond à un manque. Les sollicitations sont très nombreuses et l'équipe actuelle ne peut pas répondre à toutes les demandes.

Comme beaucoup de structures émergentes, l'enjeu principal de l'association concerne sa viabilité économique. Sur la base des rencontres prometteuses effectuées en 2018, il va s'agir de concrétiser et de renforcer les partenariats financiers. Les besoins en investissement (lancement de la deuxième micro-ferme) et en fonctionnement sont réels. Le recrutement de deux personnes supplémentaires semble indispensable pour soulager l'équipe actuelle et approfondir le travail déjà engagé. L'enjeu est humain. La quantité de travail fournie en 2018 a été très conséquente, source de crédibilité mais également de fatigue. La motivation des équipes a naturellement des impacts sur la qualité du projet ; parallèlement à l'accroissement de l'effectif, créer des temps de réflexion sera essentiel en 2019.

Nous allons également mener nos actions dans un contexte métropolitain en mouvement, qui va mettre un coup de projecteur sur l'agriculture et l'alimentation (Plan Alimentaire Territorial 13, MPG 2019, transformation du MIN des Arnavaux). Cette très récente volonté politique va forcément impacter nos actions. Par ailleurs, dans un contexte général où l'agriculture urbaine comme levier au développement de systèmes alimentaires territorialisés (SAT) n'est pas encore 100% crédibilisée, nous sommes très observés. Parce que le sujet est encore tâtonnant et expérimental, il nous faudra construire les outils pour ne pas décevoir (modélisations économiques, pérennité des projets, mesures d'impacts), tout en nous adaptant à des évolutions (juridique, réglementaire, politique) que nous ne connaissons pas encore.

en 2019

quatre principaux enjeux déclinés en douze missions

1 Enjeu économique
Pérenniser la structure
Recruter

- Poursuivre le travail de levée de fonds publics et privés
- Poursuivre le développement de l'axe conseil et prestations à destination des promoteurs immobiliers, architectes, aménageurs
- Lancer puis développer le projet Capricorne, micro-ferme multifonctionnelle et expérimentale dans le 15ème arrondissement de Marseille : développer un cas d'étude pouvant être dupliqué

2 Légitimité
Solidifier
l'agriculture urbaine

- Poursuivre le travail réglementaire, juridique et technique engagé pour le développement de l'agriculture urbaine sur la métropole marseillaise (travail sur les documents d'urbanisme, élaboration d'une étude d'impacts quantifiables, sensibilisation des décideurs politiques, recherche de foncier, modélisation de prototypes de fermes)
- Poursuivre le travail de professionnalisation des acteurs (formation, inter-connaissance, création d'un kit du montage de projet, accompagnement à la recherche de foncier)

3 Accroître l'impact social
Fidéliser et diversifier
les publics

- Étoffer et viabiliser le marché de producteurs locaux, poursuivre la diversification des publics
- Ancrer le local du centre-ville au travers du centre de ressources, d'événements et d'ateliers
- Expérimenter des modèles explicatifs pour le restaurant (coûts de revient, producteurs, saisonnalité etc.) au travers de documents attractifs
- Renforcer l'axe alimentation / nutrition et santé en lien avec les publics fragiles
- Diffuser « C'est nos oignons ! », le team-building de la transition agroécologique

4 Visibilité

- Pérenniser le rôle de la Cité de l'agri en national et notamment au sein du Conseil d'Administration de l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle)
- Développer le réseau d'adhérents

les temps forts

12-15 janvier
Bologne : voyage d'étude

16 mars
Inauguration des locaux

21 & 22 avril
Les 48h de l'agriculture urbaine

21 juin
Édition du Persil - numéro 1

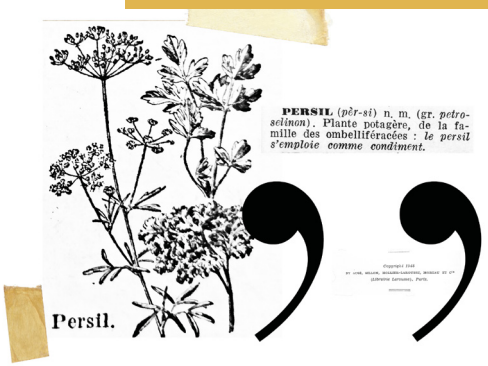

29 mai
Conférence de JM Fortier

11 & 12 octobre

Festival POC !

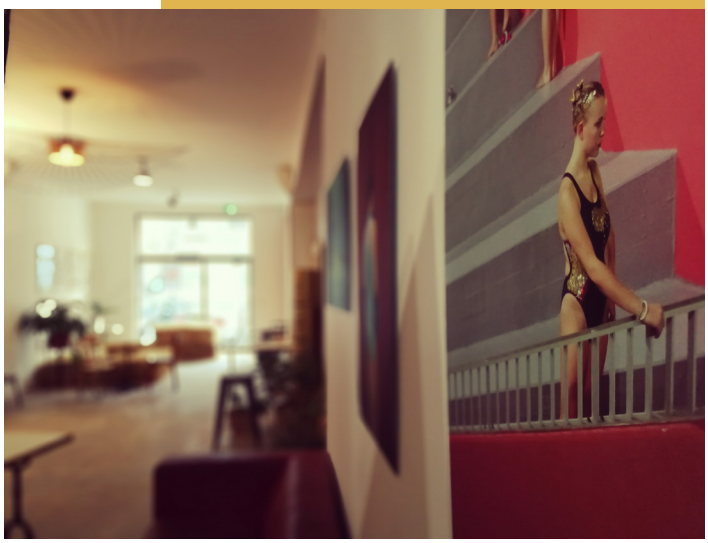

16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

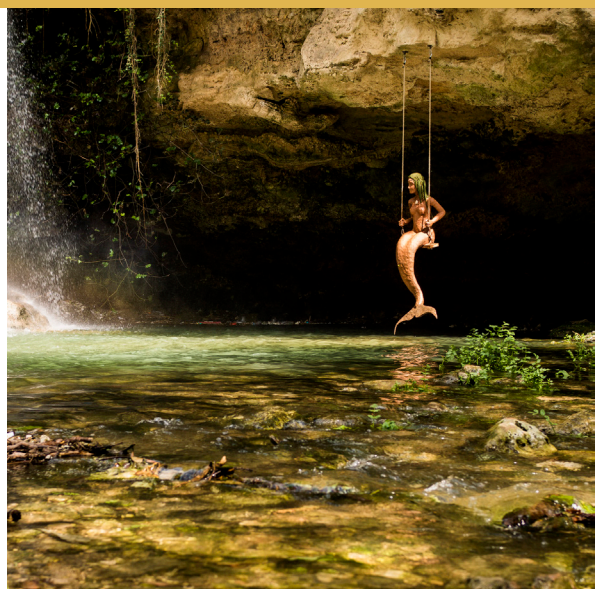

octobre

Ouverture du restaurant

15 décembre

Déménagement de Tarascon

Formation Agriculture Urbaine

décembre

Lancement nouveau site internet

donner accès
à l'alimentation durable

Cité de l'agri culture
Marseille

le lancement du restaurant

Après l'achat des murs en novembre 2017, les travaux ont commencé. Le 16 mars 2018 a eu lieu, au 37 boulevard National (1er arrondissement) une soirée de présentation de la Cité de l'agriculture. Elle a permis de faire découvrir les futurs locaux de l'association (bureaux, cantine, centre de ressources), acquis grâce à un prêt financier de la Nef, banque éthique. Déambulations, discours, buffet, vidéos et textes audio, la soirée a été pensée comme une (re) découverte de la Cité de l'agri, une parenthèse festive et conviviale.
500 personnes étaient présentes, dont la très grande majorité des partenaires financiers et structures adhérentes de l'association. Si cette soirée a été nommée "inauguration", les travaux n'étaient pour autant pas terminés et les locaux ont dû être à nouveau fermés pour poursuivre l'aménagement de la cuisine.

Temps fort de l'année, l'inauguration a permis d'ancrer l'existence de la Cité de l'agriculture dans le premier arrondissement. Une vidéo a été éditée suite à cette soirée, visible sur le site internet. C'est après plusieurs mois de travaux que l'équipe a intégré les bureaux en mai 2018, dans un contexte souvent teinté de poussière et de bruits de machines.

Les locaux ont finalement pu ouvrir au public le 12 octobre 2018. Six mois de retard par rapport aux prévisions initiales, dû à la difficulté d'obtenir les autorisations légales liées à l'ouverture d'un Etablissement Recevant du Public et à des complexités techniques imputables au chantier. La cantine a quant à elle accueilli ses premiers clients à la fin du mois d'octobre.

Cité de l'agri

la cantine

Sa finalité

Sensibiliser au travers du goût et de la compréhension du système alimentaire.

Ses objectifs

Transformer les fruits et légumes de la micro-ferme, s'approvisionner en direct auprès de producteurs locaux, proposer une cuisine de qualité à faible coût, des produits peu transformés essentiellement végétariens et des outils graphiques qui permettent la compréhension du contenu de l'assiette en permettant une transparence totale. Ce dernier élément sera mis en place dans le courant du premier trimestre 2019, une fois que le fonctionnement de la cantine (approvisionnement, calcul des coûts et des marges) sera finalisé.

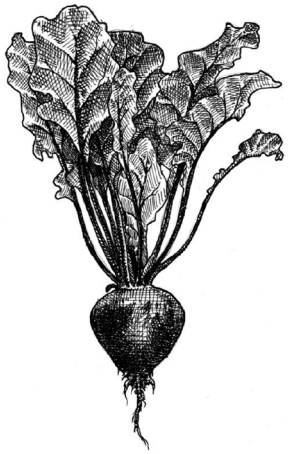

A noter que l'ouverture de la cantine a permis de découvrir un autre pan de la filière agricole et alimentaire de la métropole marseillaise : des manques en produits bio, locaux, de saison et non issus de l'industrie agroalimentaire aux problèmes logistiques inhérents au monde de la restauration (MIN, question du dernier kilomètre etc.) en passant par la question des coûts et tarifs à pratiquer. Trouver des cuisiniers formés à la saisonnalité et à la transformation de légumes bruts ainsi que des modes d'approvisionnement durables n'a pas été aisé, la gazette de l'hiver (Persil#2) en partage les pérégrinations.

le centre de ressources

Sur un territoire où il n'existe pas de projet de sensibilisation global sur les questions liées à cette transition, la Cité de l'agriculture a souhaité mettre en œuvre au sein de ses locaux un projet de centre de ressources participatif sur la transition agroécologique. Constitué d'un fonds documentaire de 700 ouvrages et d'un espace propice à la lecture, le centre de ressources proposera des groupes de lecture hebdomadaires, des projections et des ateliers.

Le retard de l'ouverture des locaux au public ainsi que la difficulté d'obtenir des financements pour acquérir le fonds documentaire a impacté la date de lancement du centre de ressources. Une subvention a finalement été obtenue fin 2018 (fondation Ag2r). Couvrant la totalité de la demande initiale, elle va permettre d'acheter l'ensemble des ouvrages. Le lancement effectif est prévu courant premier trimestre 2019.

L'animation du centre de ressources sera un enjeu important de sa pertinence. Il devra questionner les habitudes, représentations et modes de fonctionnement, permettre de se réapproprier les grands débats connectés à la transition agroécologique et potentiellement d'agir pour contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation.

> Le fonds documentaire souhaite développer le pouvoir d'agir des usagers sur les questions liées à la transition agroécologique et contribuer à faire d'eux des acteurs conscients, éclairés et potentiellement moteurs.

Pour la deuxième année consécutive, la Cité de l'agriculture a mené un partenariat avec l'Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale (Université Aix-Marseille). Une équipe de trois étudiants s'est impliquée quatre mois durant sur la question du centre de ressources : comment animer un centre de ressources de manière ludique et attractive ? Quel impact sur le quartier, les liens ? Comment mobiliser les publics a priori peu intéressés ? Il s'est agit, à partir d'un constat clair (+ de 47% de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté dans l'îlot statistique concerné) de faire un benchmarking, de tester un ou deux process et de les analyser pour les mettre en place. Un rapport a été produit, nourrissant le travail de l'équipe.

le marché retrouvé

Bologne, voyage d'étude
12-15 janvier 2018

« Le marché retrouvé ». Le nom se suffit à lui-même. Du 12 au 15 janvier 2018, l'équipe de la Cité de l'agriculture est allée rendre visite à Bologne. Elle y a découvert une ville réchauffée par les minestrone et le miel venu de coopératives d'agriculteurs. Elle s'y est rendue pour discuter avec l'association qui gère le marché hebdomadaire de producteurs locaux. Quarante kilomètres maximum entre le lieu de production et le marché du samedi. Le cahier des charges est strict, l'histoire est longue, le plaisir grand. Les jeunes y côtoient les plus vieux, les enfants colorient, les grands frères retrouvent leurs copains, les visiteurs rêvent ou grignotent des tapas cuisinées sur place. Tout n'est pas lisse et comme partout, il a fallu du temps et quelques grincements pour créer ce rendez-vous.

Ce marché a neuf ans d'existence. A ses débuts, seuls 6 producteurs étaient présents. Il n'y avait pas de proposition culinaire.

2008

6 producteurs

2013

15 producteurs

2018

40 producteurs

Partis en voyage d'étude,
nous sommes revenus avec l'idée d'un jumelage :
Marseille, Bologne.

Ce voyage a permis de voir comment les envies peuvent se concrétiser. Il a également fait émerger des points de vigilance (difficultés potentielles d'entente entre les producteurs, difficulté à les fidéliser, notamment au début et lors des dates hivernales, participation du public) qui, si rien n'est impossible, montrent que les débuts sont parfois mitigés. En avoir conscience permet de bien calibrer les propositions du démarrage et d'avoir des attentes raisonnables.

marché retrouvé du 16 septembre 2018

au commencement

Le Marché Retrouvé a donc été lancé à Marseille le 21 avril 2018 dans l'enceinte de la Cité des arts de la rue (15ème arrondissement) après le voyage à Bologne puis une étude de faisabilité préalable. Ont été analysés : l'offre déjà existante sur le territoire, les spécificités du 15ème arrondissement, les besoins des habitants. Cette étude comprend également une cartographie précise de l'offre de marchés existante à Marseille + dans un périmètre de 50 kilomètres autour de la ville (101 marchés de producteurs locaux et de revendeurs recensés), la collecte des tarifs et règles de fonctionnement de chaque marché paysan ainsi que le cadre réglementaire applicable aux marchés de plein vent (hygiène, sécurité, assurance, etc.). Les résultats de cette étude ont permis de fixer le jour qui ne concurrencerait pas les autres offres d'alimentation durable, d'inscrire le cadre du marché dans les usages et pratiques déjà établis et d'apporter une réponse adaptée aux besoins identifiés.

Le Mercato Ritrovato de Bologne ne pratique pas de politique tarifaire : l'accent est essentiellement mis sur la qualité des produits et leur aspect local (40 kilomètres maximum). La Cité de l'agriculture au contraire, veut proposer des tarifs accessibles à tous, pour aborder la question de l'accessibilité alimentaire dans les quartiers difficiles de Marseille. De même, la Cité de l'agriculture veut proposer une charte zéro déchets. Objectif : tenter d'être exemplaire, sur une matinée, et proposer un nouveau modèle.

Projet expérimental, le Marché Retrouvé a pour objectif principal de **démocratiser l'accès à une alimentation saine et de qualité** en fédérant les acteurs locaux autour des questions agricoles et alimentaires.

les trois axes d'action

agriculture et alimentation

Le Marché retrouvé a pour ambition de **valoriser l'agriculture paysanne locale** (produits, métiers, savoir-faire traditionnels, environnement et justice sociale), **décloisonner milieux urbain et rural**, relier les citadins à leur alimentation et sensibiliser aux enjeux environnementaux de la production agricole.

action sociale et sensibilisation

Le Marché retrouvé répond également à des enjeux sociaux en offrant aux habitants un lieu convivial de rencontre et de partage afin de **favoriser la mixité entre habitants du Centre-ville et des quartiers Nord**. Ouvert sur la ville, il participe ainsi à l'amélioration du cadre de vie. Il vise également à **démocratiser l'accès à une alimentation durable** sur un territoire spécifique où il existe peu d'alternatives à la grande distribution, permettant ainsi de réduire la fracture alimentaire entre le centre de Marseille et ces zones prioritaires.
Des ateliers pédagogiques sont proposés par les producteurs à chaque marché afin de transmettre leur savoir-faire et leurs connaissances à un public d'adultes et d'enfants. Ils permettent de dynamiser le marché et d'attirer un public moins familier de ces lieux d'approvisionnement qui, sans ces animations, ne viendrait pas.

culture et arts de la rue

La Culture et les arts tiennent aussi une place importante au « Marché retrouvé ». Une programmation artistique et culturelle accompagne chaque marché afin de transmettre de manière plus vivante, plus ludique et parfois plus sensible des valeurs communes liées à la nature, au travail de la terre, à l'alimentation, la diversité, la solidarité et la convivialité.
Conçu pour répondre aux besoins du territoire, notamment la **création de lien social**, ce projet s'appuie sur la coopération des acteurs locaux : infrastructures culturelles et sociales, établissements scolaires, associations, collectivités et acteurs du secteur agricole.

les producteurs & les food-trucks

La recherche de producteurs a été effectuée grâce à la mise en réseau des acteurs du secteur agricole local : ADEAR 13, ADEAR 84, CIVAM PACA, Agribio 13, Agribio 84, GRAB, la Confédération Paysanne, Filière paysanne, la Plateforme Paysanne Locale, Terre de Liens, Bleu Tomate, les Colibris, Les Paniers Marseillais, etc. Plus d'une centaine de producteurs et une dizaine de food-trucks ont été contactés à moins de 60 kilomètres autour de Marseille.

Une charte qualité a été rédigée, inspirée de celle du « Mercato ritrovato » de Bologne. Elle fixe les valeurs du marché et les critères de sélection des producteurs : la qualité, les savoir-faire traditionnels, la proximité (moins de 60km du marché), le respect de la nature et de l'humain.

> Seuls les producteurs sont autorisés à participer au marché et ne peuvent y vendre que ce qu'ils produisent et/ou transforment.
> Les revendeurs et autres marchands sont exclus.

La Belle Verte - Plants potagers
Nathalie Cornec - Vin naturel
Eric Prioré - Fromage de chèvre
Evelyne et André Theure - Pain
Thibaud Beysson - Légumes (bio)
Djamal Benhida - Fruits/légumes (bio)
Emmanuelle Almeras - Légumes (bio)
Amélie Disant - Fruits/légumes (bio)
Alain et Sylvia Mandina - Confitures et cakes
Agnès et Louis Maillard - Miel
Thibault Delsemme - Boissons (Chez Gaston)
Audrey - Cuisine végétale de saison (Le Good Truck)
Estelle Laborde - Plantes aromatiques et médicinales (bio – Nature & Progrès)

les événements et le public

En 2018, sept marchés ont eu lieu (tous les mois à l'exception de mai et août). A l'initiative de la Cité des arts de la rue, la programmation s'est étoffée d'activités artistiques, culturelles et pédagogiques. Aujourd'hui, le rendez-vous est composé du Marché Retrouvé (Cité de l'agriculture), d'une visite commentée de la cascade des Aygalades (ApCAR) et d'un cycle de conférences sur le thème du territoire de l'eau (Bureau des guides-GR2013). La trilogie a été nommée « Un dimanche aux Aygalades ».

En vu de répondre aux besoins du territoire, de faire connaître et de développer le projet en coopération avec les acteurs du territoire, la Cité de l'agriculture s'est rapprochée de structures locales identifiées comme « relais » auprès des habitants. Des rencontres et des réunions ont permis de tisser des liens qui ont parfois abouti à des partenariats solides, principalement dans deux quartiers du XVe arrondissement : La Viste et Les Aygalades.

En mai 2018, un questionnaire a été élaboré et distribué lors d'« Un dimanche aux Aygalades » afin de mesurer, qualitativement et quantitativement, la réception de l'événement par le public. Lors des premières éditions (avril et juin), il n'était fréquenté que par le public de la Cité des arts de la rue (principalement du centre-ville, familial, 30-40 ans). Après l'été, appuyés par les rencontres avec les acteurs du champ social et d'autres relais sur le territoire, les habitants du 15ème arrondissement et notamment des Aygalades et de la Viste ont commencé à investir l'événement. Les ateliers attirent des enfants accompagnés de leurs parents / grands-parents. Sur la période avril-décembre 2018, le public s'est dit très séduit par la proposition.

Cette année, « Un dimanche aux Aygalades » a touché en moyenne 250 bénéficiaires par événement. A la fin de l'année 2018, un tiers des bénéficiaires proviennent des quartiers Nord et plus d'un sur deux revient le mois suivant.

21 avril

Événement « Etoile du Nord »
dans le cadre de **MP2018 Quel Amour !**
et des **48h de l'agriculture urbaine**

16 septembre

Journées européennes du patrimoine
Atelier « tri de semences paysannes »
animé par Les Amis-culteurs

7 octobre

Atelier
« du blé au pain »
animé par le
boulanger du
marché

4 novembre

Atelier de
sensibilisation
au tri des déchets
animé par
Zéro Waste Marseille

2 décembre

Atelier de
démonstration
d'extraction de miel
animé par les
apiculteurs
du marché.

Portes ouvertes
sur la résidence
de la compagnie
Anne Tournié
Le Petit Prince :
un extraordinaire voyage
au cœur de la danse et du
nouveau cirque

la communication

Un travail de recherche graphique a été mené entre les trois structures. Une fois le nom de l'évenement trouvé, il a fallu créer une identité propre au *Dimanche aux Aygalades*. Le choix s'est porté sur un visuel rassemblant trois éléments graphiques propres au trois structures : Une goutte d'eau pour la cascade, des feuilles de figuiers pour les abords de la cascade et un légume pour évoquer le marché. Des affiches et des flyers ont été diffusés et distribués. Le visuel, validé par tous, varie à chaque saison (changement de couleur et de légume). Ainsi, les supports de communication sont déclinés à chaque trimestre.

Une page Facebook a été créée en mai 2018. Elle relaie les informations relatives à ce rendez-vous mensuel. Dates des marchés, sujets des conférences, ateliers et événements artistiques sont partagés sur cette page. Gérée conjointement avec la Cité des Arts de la Rue, la page compte 370 abonnés, à la fin de l'année 2018.

un premier bilan

L'expérimentation semble réussie : la fréquentation des habitants est en hausse régulière, le groupe de producteurs est motivé et régulier, le réseau agricole qu'il a fallu convaincre est aujourd'hui très réactif (sollicitations de nouveaux producteurs pour participer au marché, relais pour la diffusion d'informations) et le projet bénéficie d'une bonne réception par les acteurs locaux (services de la Ville, CIQ, centres sociaux) malgré des freins à lever (difficulté de trouver des producteurs qui acceptent de participer à la création d'un nouveau marché, faire face au creux de production hivernal, proposer des prix accessibles, fédérer les producteurs et les impliquer dans la gouvernance du marché ou défaire la réputation de la Cité des arts de la rue comme une institution culturelle réservée aux habitants du centre-ville).

L'année 2018 s'est posée comme une année «test».
En 2019, il s'agira de consolider les acquis et de développer davantage le projet. Quelques pistes de travail ont d'ores et déjà été identifiées et sont en cours d'élaboration.

l'accessibilité alimentaire

bien manger quand on est pauvres

La Cité de l'agri oeuvre pour des systèmes alimentaires durables. Pour avoir un impact à la hauteur des ambitions du changement, ces systèmes alimentaires doivent être accessibles à tous. Or, l'alimentation est un marqueur fort d'inégalités sociales et ces systèmes manquent de démocratisation : une grande partie de la population reste en marge d'une alimentation au faible impact environnemental. En effet, bien que l'alimentation saine et durable ait été identifiée comme une priorité nationale, elle reste encore l'apanage des catégories socio-professionnelles détenant un capital économique et culturel important et fortement sensibilisées aux problématiques de la transition du système alimentaire.

> 12,2% des adultes appartiendraient à un foyer « en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières », soit plus de 6 millions de personnes ayant un accès restreint, inadéquat ou incertain à des produits sains et nutritifs.

Nicole Darmon, directrice de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), interviewée par Le Monde.

Le quartier de la Cité de l'agri présente 42 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Plus globalement, Marseille enregistre un fort taux de pauvreté : 25,1 % de la population est en situation de pauvreté contre une moyenne de 14,1% en France métropolitaine, rendant fondamentaux les projets traitant de précarité alimentaire.

En 2018, la Cité de l'agri a testé deux mécanismes : Opticourses et la récupération d'invendus alimentaires.

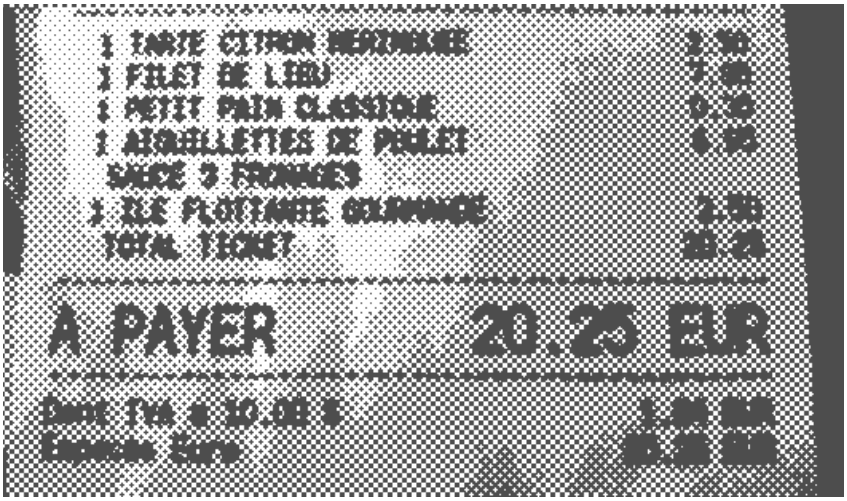

1

Opticourses

Opticourses est un projet de recherche-action déployé dans les 13ème, 14ème et 15ème arrondissements de Marseille par une équipe composée de Nicole Darmon, coordinatrice scientifique du projet et directrice de recherche à l'INRA, d'Hind Gaigi, experte en santé publique spécialisée dans l'évaluation et la méthodologie de projet et de Christophe Dubois, nutritionniste spécialisé dans les actions de prévention auprès des publics fragiles. La méthode Opticourses se propose d'intervenir sur la demande et sur l'offre alimentaire d'un territoire défavorisé avec l'hypothèse suivante : en partant des achats réels de personnes en difficulté financière, il est possible d'améliorer le rapport Qualité Nutritionnelle / Prix de leurs approvisionnements alimentaires.

Le projet Opticourses, via le travail sur les tickets de caisse et l'organisation d'atelier de nutrition, a pour objectifs d'analyser les approvisionnements alimentaires à partir du recueil des tickets de caisse et en tenant compte des stratégies d'achat, de s'appuyer sur les savoirs et savoir-faire entre participants pour apporter des connaissances sur les groupes d'aliments et leur qualité nutritionnelle, de valoriser les aliments de bon rapport qualité nutritionnelle/prix et de développer des compétences individuelles pour améliorer le rapport qualité nutritionnelle/prix des achats alimentaires.

Un groupe d'étudiantes de l'Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale (IMPGT) a ainsi travaillé à nos côtés quatre mois durant dans le cadre de leur cours « Management de projet ». Leur mission a consisté à mettre en place un cycle « Equilibrer ses achats alimentaires sans augmenter son budget » à destination des familles du 1er arrondissement puis à analyser les forces et faiblesses du dispositif.

Les bénéficiaires ont été identifiés par les centres sociaux du quartier, quatre réunions d'informations ont été organisées avant de recueillir les tickets de caisse de dix familles (un mois d'achat) via des entretiens individuels, menés avec l'équipe d'Opticourses. Les ateliers ont eu lieu dans les locaux de la Cité de l'agri. Ce test de quatre mois a fait apparaître plusieurs éléments : la difficulté de mobiliser les bénéficiaires sur un temps long et la perfectibilité du mécanisme qui, s'il traite avec grande pertinence de l'aspect précarité et nutrition, laisse de côté la dimension durable de l'alimentation (saisonnalité, bio, circuits-courts).

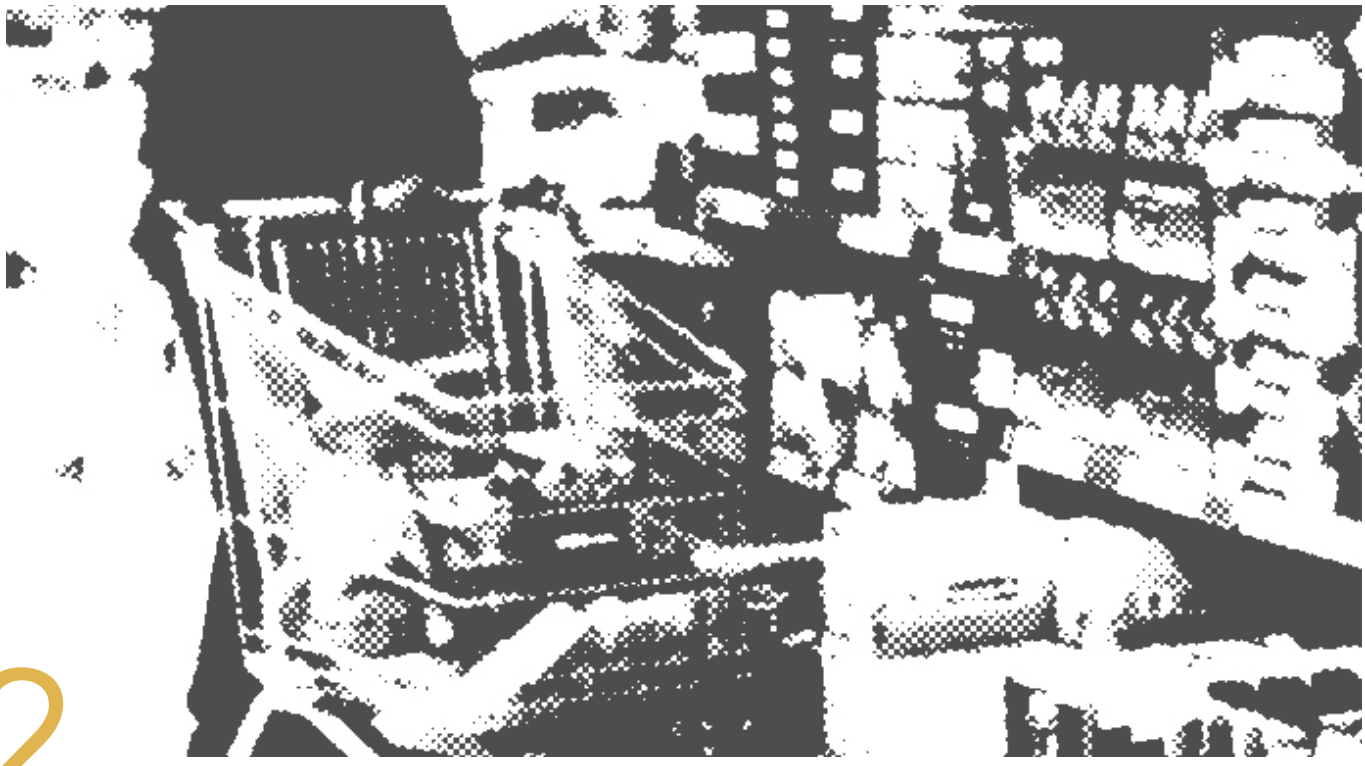

2

La récupération d'invendus alimentaires

La lutte contre le gaspillage alimentaire est souvent promue comme un levier de réduction de l'impact environnemental de l'alimentation (1/3 de la production agricole est gaspillé) mais aussi d'accès à moindre coût à l'alimentation.

La Cité de l'agri a ainsi mené une recherche dans le 1er arrondissement afin d'identifier les opportunités de récupération des invendus.

Il s'avère que depuis la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire a acte deux mesures principales :

→ Tous les magasins de plus de 400m² doivent proposer une convention de don à des associations pour la reprise de leurs invendus alimentaires toujours consommables

→ Les distributeurs ont désormais l'interdiction de rendre impropre à la consommation des invendus encore consommables

L'ensemble des magasins et épiceries bio du quartier a été rencontré (Bar à pain, Bonne Saison, Bar à Vrac, épiceries paysannes, O Vrac, Naturalia). Tous disposent déjà de débouchés (contrats avec associations et vente à prix cassés). Le besoin n'existant plus sur le territoire, la Cité de l'agri abandonne cette piste pour réorienter sa stratégie.

Entre matraquage d'informations contradictoires et stigmatisation, le sujet est complexe. Conscients que nous ne trouverions pas de solutions qui fonctionneraient en regardant « d'en haut », nous nous sommes posé la question de ce que représente l'acte de se nourrir et de nourrir les siens en situation de précarité.

L'alimentation, c'est du "je fais comme je peux" et pas comme j'en ai envie

Lorsqu'on est pauvre, le quotidien est marqué par des difficultés d'accès à une nourriture de qualité, quand ce n'est pas à la nourriture tout court. Enjeu de santé publique, le sujet a fait l'objet de nombreuses études visant à élaborer des solutions. Mais ces travaux ont été menés sans tenir compte de l'expérience des personnes qui connaissent la pauvreté, sans leur compréhension du problème.

Et force est de constater que les solutions préconisées ne fonctionnent pas.

(ATD Quart Monde, 2017)

L'année 2018 a permis de comprendre de nombreuses nuances dans la manière d'appréhender le sujet. Suite aux lectures, rencontres et aux tests effectués en 2018, l'équipe fait aujourd'hui l'hypothèse que la faiblesse des moyens mis à la disposition du public pour comprendre les enjeux de l'alimentation saine et durable et l'insuffisance des outils pour changer d'habitudes de consommation se nourrissent l'un l'autre et creusent la facture alimentaire.

À l'heure actuelle, sur le territoire marseillais, la thématique de l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité a été investie par divers acteurs locaux - acteurs sociaux, acteurs de la recherche en nutrition ou associations. Pour éviter d'empiéter sur les actions déjà entreprises par les autres acteurs, et pendant que la Cité de l'agri testait les deux mécanismes précédemment cités, l'équipe a recensé les initiatives et rencontré l'ensemble des acteurs. Suite à cela, une stratégie pour l'accès à l'alimentation saine et durable a été élaborée.

La stratégie se déploie en quatre temps :

1. sensibilisation via des ateliers cuisine, rencontre des producteurs, balade pour choisir fruits et légumes, ateliers jardinage
2. distribution de « Paniers Solidaires » (6€ au lieu de 18€)
3. donner la possibilité de s'approvisionner en produits bio et locaux à moindre coût via l'essaimage de l'initiative lyonnaise VRAC
4. création d'un kit de formation des formateurs et animateurs des centres sociaux, souvent confrontés à des situations sociales face auxquelles ils sont parfois démunis.

Les partenaires impliqués sont nombreux : Paniers Marseillais, Secours Populaire, centres sociaux (Tivoli Chave, CCO Bernard du Bois, Viste, Aygalades, Abeilles).
Ce plan a été écrit et proposé à plusieurs organismes en fin d'année et sera mis en place en 2019, en fonction des financements obtenus.

du côté de
la production

Cité de l'agri culture
Marseille

expérimentation et enseignements de Tarascon

Parce qu'une opportunité foncière a émergé à Tarascon en 2017, la Cité de l'agriculture y exploite depuis lors une unité de production expérimentale de fruits et légumes. Elle reproduit les conditions de culture en ville et teste de nouvelles techniques de production hors sol sans intrants chimiques (hydroponie), technique légère et économe en eau.

Les objectifs

- reproduire un système d'agriculture urbaine,
- tester la production en hydroponie écologique,
- récolter des chiffres réels de récolte sur 1000m^2

avant de transférer la microferme à Marseille, à proximité de la Cantine.

Les différentes actions menées en 2018

- installation d'une nouvelle serre de production (serre tunnel de 30x7m)
- achat de nouveaux Dutch pots, faisant passer le pôle de production de 529 à 849 unités
- tests de différents substrats (lombricompost, fumier, laine de mouton en vu de remplacer la fibre de coco et les billes d'argile)
- introduction d'insectes (Lutte Biologique Intégrée) : macrollophus, chrysopes, spidex
- plantations pleine terre pour compléter la production en pots
- mise en place d'un système de rotation des cultures
- mise en place de protocoles expérimentaux
- récolte de données (photographies, observation, mesures et pesées des fruits et légumes, analyses agronomiques, identification des maladies et ravageurs, recensement de la biodiversité) débouchant sur des rapports hebdomadaires avec analyse des résultats
- tests d'irrigation, de PH et d'assimilation des nutriments
- recherche de débouchés : la cantine n'étant pas opérationnelle au moment des récoltes il a fallu mettre en place un circuit temporaire pour la vente des fruits et légumes. Les débouchés ont principalement été trouvés au travers d'épiceries bio, de magasins de fruits et légumes ou de restaurants marseillais (nombreux acteurs contactés)

Sous la grande serre de Tarascon, des cultures en hydroponie.

L'année 2018 devait dans un premier temps permettre d'analyser la pertinence d'un système de production 100% hydroponie. De nombreuses tentatives de solutions ont été testées pour réduire l'énergie grise de cette pratique qui tend à se développer. Les tests menés tout au long de l'année (substrats locaux et écologiques, nutriments non issus de minéraux) ne sont néanmoins pas assez concluants. Si l'hydroponie semble parfaitement convenir à des sols pollués ou à des toits ayant des limites de portance, ce type de culture ne permet pas encore d'avoir un fonctionnement parfaitement circulaire, local et durable.

En parallèle, la Cité de l'agriculture a mené une recherche de foncier pour transférer son site de production maraîchère à Marseille. D'abord orienté vers du foncier très urbain situé en toiture ou en pied d'immeuble pour de la culture en hydroponie écologique, la Cité de l'agriculture a finalement décliné la proposition de plusieurs promoteurs immobiliers. En effet, l'agriculture en toiture représente des contraintes techniques et réglementaires générant des coûts trop élevés pour atteindre un modèle économique viable. De plus, la recherche de foncier a permis de constater que Marseille est une ville qui a la particularité, contrairement à d'autres grandes villes comme Paris, de disposer de nombreux espaces non-bâtis qui pourraient être préservés de l'urbanisation et valorisés grâce à l'installation d'activités agricoles.

En parallèle des conclusions des tests menés à Tarascon, la Cité de l'agriculture a ainsi réorienté sa recherche vers du foncier plus polyvalent permettant d'allier culture hors-sol et culture en plein terre. Des sites proposés par la SAFER et la Ville de Marseille ont retenu l'attention de la Cité de l'agriculture. Après étude des différentes options possibles, un site de 8500m^2 appartenant à la Ville de Marseille et situé dans le 15ème arrondissement a finalement été choisi.

Un inventaire du matériel de Tarascon ainsi que la préparation du déménagement ont par conséquent rythmé la fin de l'année.

étude de faisabilité de la nouvelle micro-ferme : Capricorne

Projet pilote d'agriculture sur un espace délaissé de la ville, la deuxième microferme de la Cité de l'agriculture se présente comme un modèle multifonctionnel, ancré dans son quartier. Une fois expérimenté, il sera modélisé pour créer des projets réplicables afin que d'autres territoires s'en saisissent et oeuvrent à sa duplication. Des outils permettront de faciliter son essaimage : méthodologie, identification des freins à lever, processus de mise en place (ancrage social, faisabilité technique, modalités économiques), pour coupler deux thématiques essentielles aujourd'hui : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le projet s'est construit au travers de plusieurs indicateurs : un projet viable économiquement, ancré socialement dans son quartier, repère de biodiversité. L'approche mutipartenariale en est une composante essentielle. Le projet devra en effet impulser une dynamique collaborative avec les autres porteurs de projets du territoire afin qu'à terme, une mutualisation des outils, connaissances et expertises soit rendue possible. Le projet permettra en outre d'obtenir des données quantifiées et mesurables qui font aujourd'hui défaut dans l'agriculture urbaine. A terme, l'objectif est de professionnaliser les acteurs et d'ébaucher des pistes de solutions pour répondre au besoin de relocalisation de la filière agricole et alimentaire sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille.

Le projet Capricorne se veut ainsi être un projet de recherche-action valant expérimentation et démonstration.

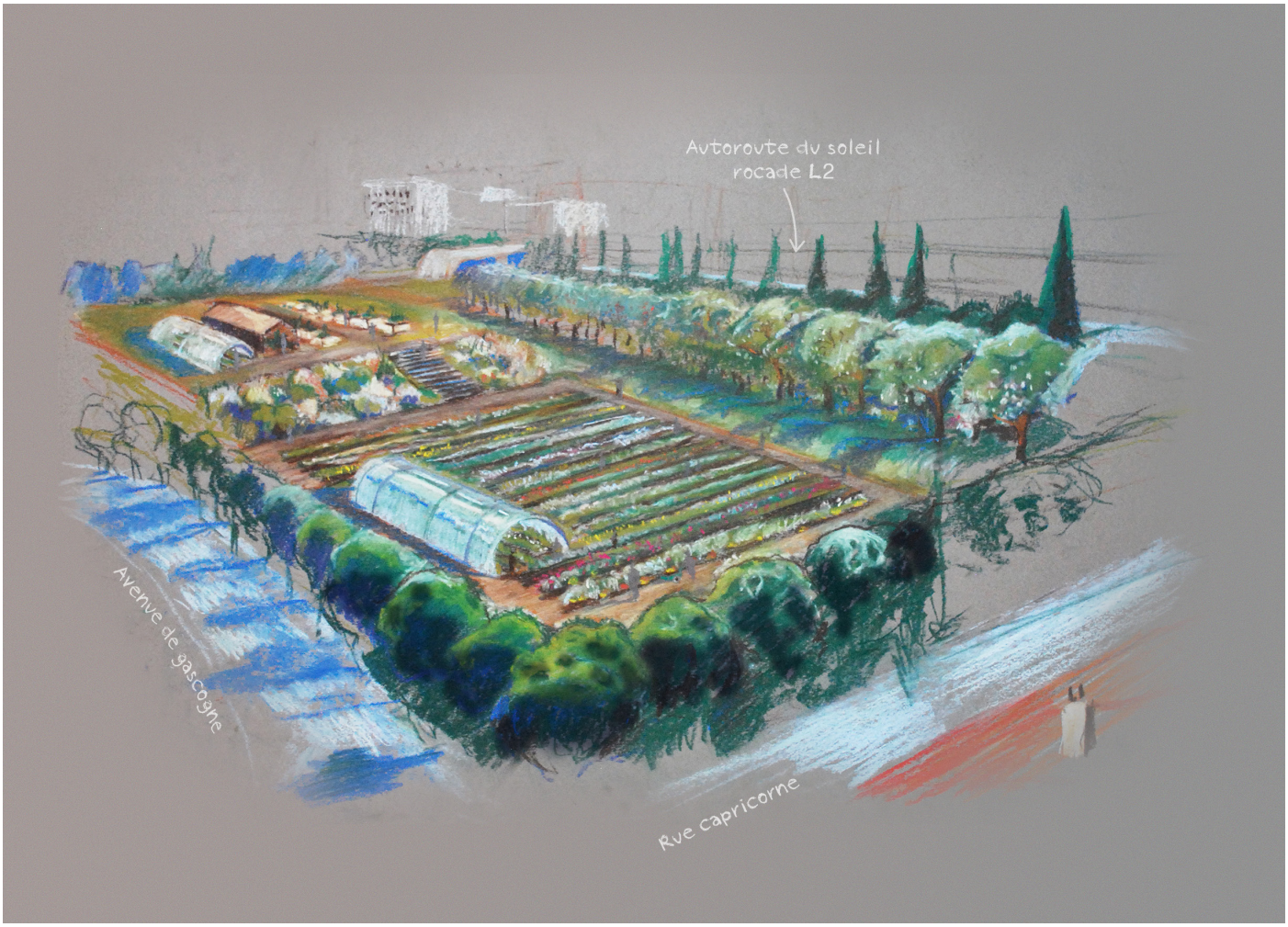

La microferme s'articule autour de quatre axes

1 **Une production agricole en milieu urbain** (maraîchage, verger, poulailler, ruches, etc.) permettant d'approvisionner la cantine de la Cité de l'agriculture et de proposer une offre alimentaire saine et durable de proximité

2 **Un lieu expérimental** dédié aux variétés méditerranéennes, permettant de tester des modes de cultures innovants et résilients (serre bioclimatique, culture en pleine terre et système intégré de compost) et une unité de phytoremédiation (dépollution des sols par les plantes)

3 **Une plateforme de compostage** destinée aux biodéchets des habitants des quartiers entourant la microferme et des biodéchets collectés en centre-ville auprès des restaurants boulevard National

4 **Un lieu de sensibilisation** à la production agricole, à l'environnement et à l'alimentation où les habitants seront invités à prendre part activement aux activités de la microferme.

Après une première phase de modélisation du projet, une étude technique et financière a permis d'appréhender la faisabilité du projet tout en tenant compte des spécificités du territoire d'implantation. Cette étude a débuté en juillet 2018. L'objectif était, d'une part, de modéliser le projet d'un point de vue technique (analyses de sol, identification et spatialisation des pôles de production, plan de culture et choix des variétés, système d'irrigation, conception d'un plan d'implantation, plan d'action, etc.), juridique et réglementaire (accès à l'eau, à l'électricité, etc.) et financière (plan de financement, investissement et fonctionnement, stratégie de mécénat, etc.).

Plusieurs réunions ont été organisées avec des acteurs majeurs de l'agriculture urbaine afin de confronter les premiers travaux à la pratique (analyse des résultats de l'étude de faisabilité, visites sur site, etc.) et d'envisager des pistes d'amélioration. Ces réunions ont également abouti sur l'ébauche d'un partenariat avec l'association Pépins production, nouvellement implantée à Marseille. La Cité de l'agriculture et Pépins production souhaitent en effet collaborer sur le développement d'une filière courte et responsable du végétal s'appuyant sur une pépinière. Cette production ultra-locale au sein même de la ferme Capricorne est au coeur de la chaîne de valeur de l'agriculture urbaine : elle permet d'accompagner le processus de végétalisation en ville sur l'ensemble du cycle de la plante.

Conclusion de l'étude de faisabilité

Les analyses de sol ont montré que, bien que carencés, les sols étaient n'étaient pas pollués. Des amendements seront nécessaires mais une activité agricole pourrait y prospérer. Les éléments techniques et réglementaires ont été pris en compte afin d'élaborer un plan d'action pour le premier semestre 2019. L'étude financière a permis de déterminer un budget prévisionnel détaillé (investissement et fonctionnement) indispensable à la recherche de fonds. En effet, un des enseignements de l'étude de faisabilité est que la vente des légumes et des productions de la ferme ne permet pas de couvrir l'intégralité des coûts liés à la mise en oeuvre d'un projet comportant des facettes d'expérimentation et de sensibilisation du public. Face à ce constat, la microferme n'est pas envisagée comme un projet autofinancé mais comme un projet s'appuyant sur un modèle économique innovant et hybride. La Cité de l'agriculture entend donc faire appel à des aides privées ou publiques et vendre des prestations autour des activités pédagogiques et de sensibilisation pour ainsi mettre en place un modèle économique cohérent et viable.

Etape indispensable à la réussite du projet, la Cité de l'agriculture a lancé à la fin de l'année 2018 une phase de concertation publique destinée à ancrer la microferme dans le quartier et à solliciter la participation des habitants à sa construction.

Un diagnostic du territoire sur lequel se trouve la micro-ferme de Capricorne a donc été réalisé: localisation, historique du site et du quartier, données socio-démographiques, infrastructures présentes (centres sociaux, écoles, associations, etc), contexte politique puis attentes et besoins des habitants et des acteurs en présence. Des personnes relais ont été identifiées puis rencontrées (Centre d'Intérêt de Quartier, syndic de copropriété, habitants). D'autres rencontres devraient avoir lieu début d'année 2019 (centres sociaux, associations, écoles). Des ateliers, réunions publiques et événements sur le site de la future microferme permettront d'associer les habitants en vue de co-construire le projet.

La Cité de l'agriculture espère un lancement effectif de l'activité dès la fin du 1er semestre 2019.

projet pilote de collecte et de valorisation des biodéchets

En 2010, la « loi Grenelle II » rend obligatoire la mise en place d'un tri à la source en vue d'une valorisation des biodéchets pour les gros producteurs (plus de dix tonnes annuelles). La loi de transition énergétique votée en 2015 dispose qu'avant 2025, l'intégralité des biodéchets devront être triés à la source par les producteurs de déchets eux-mêmes (professionnels et particuliers). Concrètement, cela signifie que les restaurateurs produisant plus de dix tonnes de biodéchets et bientôt l'ensemble des restaurateurs devront trier leurs biodéchets afin en vu de leur valorisation.

Actuellement, aucun dispositif n'est prévu pour permettre la valorisation de ces biodéchets en vue de l'échéance de 2025 alors qu'émerge une volonté croissante des citadins de développer des solutions de compostage en ville. Face à ce constat, la Cité de l'agriculture a souhaité apporter une réponse en travaillant sur un projet de collecte et de valorisation des biodéchets. Au cours de la phase d'étude, le contenu du projet a évolué. Partie d'un projet pilote destiné aux restaurateurs du centre-ville au début de l'année 2018, la Cité de l'agriculture a retravaillé le projet en cours d'année afin de l'insérer dans le projet de la microferme urbaine.

La Cité de l'agriculture a été sélectionnée parmi six porteurs de projet (collectivités, associations, entreprises…) de la région PACA pour bénéficier d'un accompagnement de six jours par GESPER (GEStion de Proximité de l'Environnement en Région). L'accompagnement a porté sur l'aide à la définition du projet, les aspects méthodologiques, techniques et règlementaires. Un diagnostic a permis d'identifier les porteurs de projet en lien avec le compostage à Marseille et en Région PACA (Solution Compost, Oleodéclic, les Champignons de Marseille, Composterre, etc.) et de faire un benchmarking des projets développés ailleurs en France (les Alchimistes, Upcycle et Moulinot à Paris, la Tricyclerie à Nantes, etc.). Plusieurs restaurants du centre-ville de Marseille ont été identifiés et rencontrés en vu de les associer au projet : Le Judicieux, Maison Saint Honoré, Crèche Sol en Si, Bar à Vrac, l'Arrosoir, le Tchitchou, les Grandes Gueules, Green Deliss, les Arcenaulx, l'Idéal, Comptoir Dugommier, Nour d'Egypte, la Marmite Joyeuse.

Une phase « test » a été lancée en partenariat avec Filière Paysanne, la Plateforme Paysanne Locale (PPL) et Accueil et Rencontres. Elle s'est déroulée de juillet à août 2018, en partenariat avec quatre restaurants volontaires à Marseille. Elle a consisté à équiper les restaurants de dispositifs de tri, à récolter les biodéchets et les acheminer grâce au camion de la Plateforme Paysanne Locale jusqu'à la plateforme de compostage où ils ont été valorisés en compost. Cette expérimentation a permis de tester un modèle et de récolter des informations de terrain en vu de développer un projet à plus grande échelle.

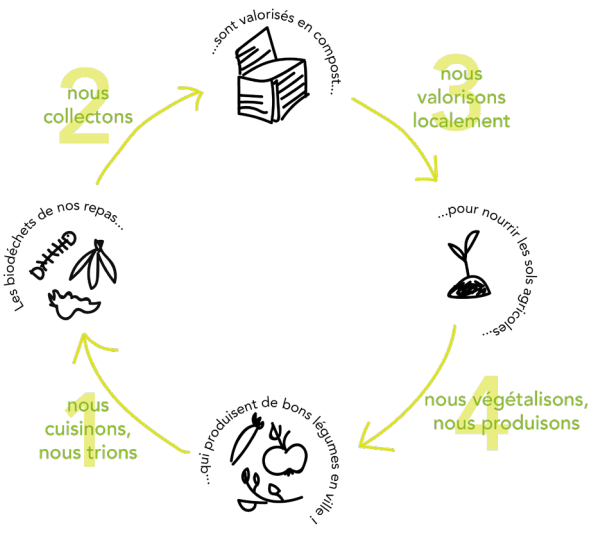

Au cours de cette première phase, des difficultés logistiques ont émergé concernant la collecte, le transport et le matériel. L'absence de financement pour la mise en œuvre de ce projet n'a pas permis aux partenaires de mobiliser les moyens humains et logistiques nécessaires à la pérennisation du dispositif. Il a donc été décidé de faire évoluer le projet.

La Cité de l'agriculture a retravaillé le projet qui concernera, en 2019, la collecte et la valorisation de proximité des biodéchets produits par des particuliers et des professionnels dans les 1er et 15ème arrondissements de Marseille.

La plateforme de compostage de proximité s'insérera dans le projet Capricorne. Afin d'étudier deux situations, la collecte concernera d'une part les biodéchets des habitants entourant la microferme, d'autre part ceux des restaurants du boulevard National (à proximité du restaurant de la Cité de l'agriculture).

Pour les biodéchets des habitants
(proximité microferme, 15ème arrondissement)

Trois objectifs ont été identifiés :

- inscrire le projet dans une logique de circularité (production, distribution, transformation et consommation, valorisation des biodéchets, production),
- permettre aux habitants de participer activement à l'activité de la microferme,
- sensibiliser aux enjeux du projet (environnement, agriculture, alimentation, etc).

Une étude de la réglementation en vigueur concernant le traitement des biodéchets a permis de dimensionner le projet. La Cité de l'agriculture ne sera pas en mesure de stocker plus de 5m^3 de biodéchets sur site. 50 familles seront concernées par cette collecte en année 1, 100 familles en année 2 et 150 en année 3. Trois hypothèses ont été étudiées pour la collecte : collecte par traction animale (périmètre d'un kilomètre maximum), par triporteur électrique (périmètre d'un kilomètre maximum) et ouverture d'un point d'apport volontaire.

Pour les biodéchets des restaurants et épicerie
(proximité locaux Cité de l'agriculture, 1er arrondissement)

Le boulevard National, compris entre le boulevard Longchamp et le boulevard Camille Flammarion, comprend huit restaurants et une épicerie biologique. Sur la base des enseignements tirés de la phase test, il s'agira d'accompagner les restaurants dans la mise en place du tri de leur biodéchets et dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ; de collecter les biodéchets préalablement triés par les établissements volontaire via une tournée hebdomadaire puis de valoriser les biodéchets en compost. En année 1, l'estimation prévoit 11,5 tonnes de biodéchets collectés et 3,5 tonnes valorisés en compost, ce qui permettrait de couvrir la totalité des besoins de la production agricole du site.

étude de faisabilité pour l'implantation d'un élevage ovin en milieu urbain

Jusqu'à présent, l'agriculture urbaine est principalement végétale. La sensibilisation à la transition agroécologique doit également être envisagée au travers de l'élevage et de l'animal.

Inspiré du projet porté par l'association Clinamen et la SCOP Bergers urbains à la Courneuve (93), première initiative de bergerie urbaine en France, la Cité de l'agriculture a souhaité être accompagnée pour la modélisation du projet. En janvier 2018, elle présente une candidature auprès d'Intermade (incubateur d'entreprises sociales et solidaires à Marseille) pour bénéficier d'un accompagnement à la création de cette nouvelle activité par le biais du dispositif « Starter ».
Le projet retenu, la Cité de l'agriculture bénéficie du dispositif d'accompagnement du 13 mars au 5 juin 2018. Celui-ci a permis d'élaborer le cadre logique du projet, d'effectuer un diagnostic du territoire permettant de positionner le projet dans son environnement, d'entamer une réflexion sur le modèle économique, de dessiner une stratégie de mise en œuvre et d'élaborer un plan de financement.

> Le projet consiste en l'implantation, en milieu urbain et sur le territoire de Marseille, d'un élevage ovin traditionnel guidé par le bien-être animal, dont la finalité est de promouvoir la transition agroécologique.

Un diagnostic environnemental et social de Marseille, la Métropole et le département des Bouches du Rhône a permis d'acquérir une connaissance fine du territoire sur les éléments centraux du projet : données liées aux quartiers prioritaires de Marseille, situation de l'élevage ovin et de la filière laine, actions de sensibilisation existantes, état du pastoralisme, lien avec les risques incendie, éco-pâturage. Ce diagnostic a permis de déterminer les publics cibles, les partenaires et les acteurs locaux à associer au projet tandis qu'une étude juridique a permis d'étudier le cadre réglementaire de l'élevage et les spécificités d'une telle activité en milieu urbain.

Au regard de la finalité du projet et des objectifs qu'il s'est fixé, son implantation est la clé de voûte de sa réussite. Deux critères ont été fixés :

- La proximité d'une zone urbanisée (lien avec les habitants)
- La ressource fourragère suffisante (élevage extensif et pâturage exclusif)

Le projet s'est construit en réponse aux besoins du territoire selon trois axes

social	un lieu de rencontre et de dialogue autour d'une activité agricole au sein de laquelle les habitants participent à la production d'une alimentation durable.
agricole	un plaidoyer pour la transition agroécologique : sensibiliser aux enjeux de l'alimentation durable par la diffusion de savoir-faire paysans en vu d'accompagner un changement des mentalités et des pratiques alimentaires
environnemental	la préservation de la biodiversité par le biais du pastoralisme : avoir un impact positif sur la biodiversité grâce au maintien des milieux ouverts et au recul des incendies

Afin de répondre aux enjeux sociaux, agricoles et environnementaux du projet tout en assurant un modèle économique viable, plusieurs activités ont été étudiées et envisagées :

- Production participative de viande ovine et de laine mérinos (les habitants participent activement à la vie du troupeau et à la production)
- Actions de sensibilisation (activités thématiques, événements festifs, transhumances urbaines)
- Pastoralisme et éco-pâturage (entretien des espaces naturels et des massifs forestiers et entretien d'espaces verts en milieu urbain)

Conformément aux usages pastoraux, le site d'implantation et les pâturages seront mis à disposition par une collectivité (Ville, Métropole ou Département) dont le cadre sera fixé par une convention pluriannuelle de pâturage.

Le plan de financement a été élaboré à partir d'une hypothèse réaliste : un troupeau d'une centaine de brebis implanté dans le nord de la ville, à proximité de quartiers dits « Politique de la Ville » et du massif de l'Etoile (100 Ha de garrigue).
Il est apparu que la mise en œuvre du projet nécessitait un investissement très important qui pourrait être atteint en mettant en œuvre de nombreux partenariats (mise à disposition du site et des surfaces, financement publics et privés, etc.). La réalisation d'un budget de fonctionnement a permis d'établir que les activités de production et de sensibilisation ne permettent pas à elles seules d'assurer la viabilité économique du projet.

À l'issue de cette étude de faisabilité, il a été constaté que, si son utilité sociale et son importance pour le territoire se sont confirmées, ce projet nécessite un important travail de recherche de fonds. Au regard des impératifs de la Cité de l'agriculture de consolider son activité et d'assurer son équilibre financier en 2018, il a été décidé non sans difficulté d'écarter le projet pour permettre à l'équipe de se recentrer sur les projets déjà lancés, et prioritaires. Toute la matière (connaissances et réseau local) a été capitalisée afin d'accompagner de potentiels porteurs de projet d'élevage en milieu urbain ou de déployer le projet dans un temps 2.

du côté de
l'accompagnement des acteurs et de l'évolution des pratiques politiques

Cité de l'agri culture
Marseille

L'annuaire : recenser les acteurs de la transition agricole et alimentaire

454 structures ont été recensées uniquement sur les seize arrondissements de Marseille quand plus de 750 structures existent sur la métropole. Force est de constater que la mobilisation pour réinventer notre modèle de production, d'approvisionnement et de consommation alimentaire est réelle.

Lorsqu'on arrive à Marseille, que l'on souhaite porter un projet, comprendre comment s'organise le territoire, où sont les projets et les lieux, qui sont les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, la tâche peut se révéler ardue.

Pour accroître la visibilité des acteurs et leur interconnaissance, la Cité de l'agriculture a recensé, classé et regroupé l'ensemble des acteurs du changement sur le territoire marseillais. L'annuaire s'adresse à la fois aux porteurs de projets, aux habitants et aux porteurs de projets.
L'annuaire a été édité pour la première fois en 2018 en version prototype. Amendé et modifié lors des 48h de l'agriculture urbaine par l'ensemble du réseau, la version définitive sera éditée courant premier trimestre 2019. Sa sortie sera l'occasion d'organiser un évènement structurant.

Les acteurs recensés étant très souvent sujets à des changements et des évolutions (coordonnées, activité, personne contact), une mise à jour régulière est nécessaire.

La Cité de l'agri actualise ses informations en continu et prospecte afin d'identifier les nouveaux porteurs de projets ou les initiatives récentes.

L'annuaire sera réactualisé tous les ans.

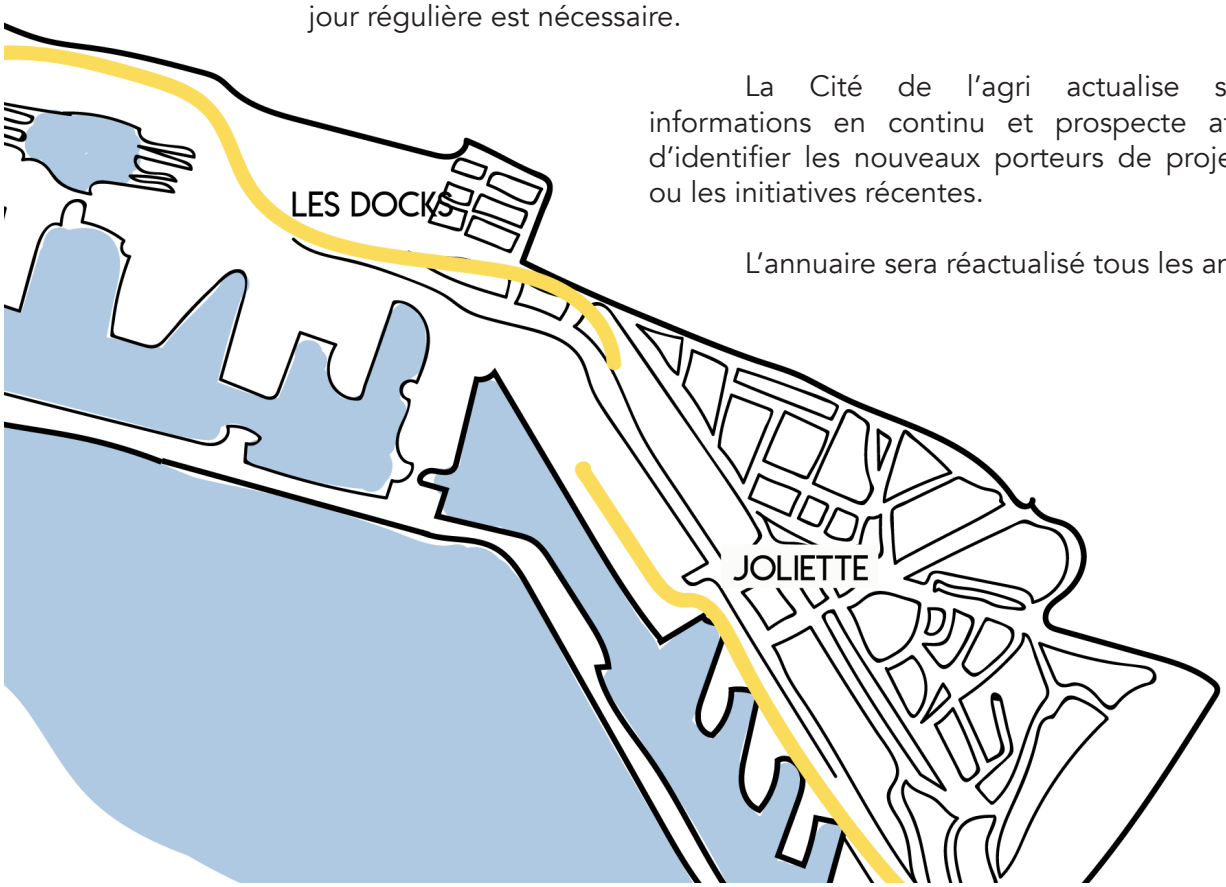

former aux différentes formes d'agriculture urbaine

Parmi les différents dispositifs de la Cité de l'agriculture, les formations constituent un élément clef à plusieurs niveaux :

- La transmission des connaissances indispensables à la transition agro-écologique, pour chaque acteur selon son positionnement, ses besoins, la maturation de son projet ou de ses prérogatives ;
- La rencontre d'acteurs notamment locaux, dans des formations in situ permettant de premières synergies
- La légitimité et la crédibilité de la Cité de l'agriculture dans la qualité de ses enseignements et dans l'originalité de son approche
- La création de vocation(s) et/ou la professionnalisation des acteurs.

La Cité de l'agriculture a co-conçu avec l'IRFEDD (Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable) une formation-test. Celle-ci s'est déroulée les 6, 7 et 12, 13, 14 décembre 2018. Intitulée : « Entreprendre en agriculture urbaine », la formation s'est adressée aux porteurs de projet en agriculture urbaine de la Région PACA. L'action a été menée dans le cadre d'un dispositif régional destiné à favoriser la montée en compétences des acteurs du tissu économique de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre du Service d'intérêt économique général (Sieg) porté par l'IRFEDD.

Les modules ont abordé les points clefs de l'agriculture urbaine : foncier, réglementation, statut juridique, modèles économiques, ancrage sur le territoire, montage partenarial. La formation a été pensée de manière transversale et orientée gestion de projets.

Dans un contexte où depuis trois ans les demandes de formation abondent et alors que le processus de professionnalisation des acteurs est en cours de construction, il s'agissait de tester un format court et réactif afin de déterminer les besoins de formation réels du territoire.

Il s'est avéré que la formation a réuni le nombre maximum de participants permis par la salle (18 personnes) et que les inscriptions ont été complètes en trois jours. Les retours des stagiaires ont été très positifs (note générale 4,4 / 5).

Un bilan de l'action est en cours de rédaction par l'IRFEDD.

sensibiliser : C'est nos oignons, la journée de formation à la transition agroécologique

Journée co-conçue par la Cité de l'agri et Eludi productions (société coopérative spécialisée dans la création sur mesure d'outils de formation par le jeu), la formation suit des objectifs spécifiques : enjeux et thèmes principaux de la transition agro-écologique, les acteurs, leurs moyens et leurs actions et la place de chaque participant dans cette transition. Elle repose sur un socle de connaissances spécifiques : « l'économie circulaire, l'agriculture, les pratiques alimentaires, la place de l'innovation et des technologies, la biodiversité, la politique, la ville. »

La journée est construite en deux grands modules. Le premier (appelé "monde actuel") permet d'établir de manière ludique et participative une grande cartographie des acteurs et des enjeux. Le deuxième module se projette dans un monde où la transition agricole, alimentaire et environnementale et sociale serait actée.

Le travail de contenu a été exigeant : le jeu a été créé sur mesure pour la Cité de l'agri. Il est dense mais très accessible, puisque basé sur les connaissances de chaque joueur. À chaque fois, les joueurs incarnent en effet les différentes facettes des enjeux, les acteurs, les problématiques. Ils doivent répondre à certaines questions/missions, de manière à s'identifier à la réalité du monde agricole dans ce contexte. Dans le deuxième module, forts de leurs connaissances concrètes de la matinée, les joueurs entrent dans la dynamique de la transition. Les intérêts des uns et des autres (pro-et anti-transition), leurs différentes prérogatives, les différentes formes de modèle économique existantes ou à imaginer, guideront les joueurs dans une forme de projection stratégique : avec des choix à faire, des objectifs à réaliser, une dimension communication, une dimension négociation, pour confronter les différents scénarios possibles de la transition, et pointer la place de chacun et sa marge de manœuvre.

Les composantes sociales, économiques, environnementales, entrent en jeu non plus comme des états de fait, mais comme des leviers d'action. Il est question de gains et de pertes, d'avantages et d'inconvénients, de compromis à certains moments, de valeurs irréductibles à d'autres. La journée est également émaillée de temps de "debriefing" et d'activités créatives.

Le jeu a été livré (contenu + matériel) en avril 2018. Trois tests d'une journée chacun ont été effectués en avril, juillet et septembre 2018. Les groupes étaient hétérogènes, constitués d'une vingtaine de personnes par session. Ils se sont montrés très concluants.

Les perspectives 2019 intègrent le jeu comme composante essentielle du business plan : il devra être vendu pour participer au modèle économique et rembourser l'investissement fait auprès d'Eludi produtions. La stratégie retenue se base sur le fort réseau partenarial de la Cité de l'agriculture. Du premier cercle au dernier, il s'agira, en 2019 de prospecter auprès de personnes déjà en lien avec l'association afin de faciliter la diffusion du jeu.

appuyer : le lobbying politique et réglementaire

Dans la continuité de l'année 2017, la Cité de l'agriculture a poursuivi son activité de lobbying politique et réglementaire afin de favoriser l'installation de projets d'agriculture urbaine sur le territoire.

Alors que le contexte agricole métropolitain est menacé (nombre d'agriculteurs, âge, repreneurs, étalement urbain, filières longues) et que le territoire dispose d'opportunités rares (conditions pédoclimatiques, réseaux de porteurs de projets, réseaux d'irrigation, foncier disponible, demande croissante de produits bio & locaux), le développement de l'agriculture urbaine est malgré tout encore timide.

Dans un contexte d'absence de volonté politique locale pour le développement de l'agriculture urbaine, on remarque que les projets se créent en fonction des opportunités personnelles et non des opportunités du territoire, et que l'agriculture urbaine est parfois encore considérée comme un « gadget ».

L'ensemble des entretiens effectué a eu pour objectif de présenter l'agriculture urbaine comme un levier pour créer de multiples petits SAT (Systèmes Alimentaires Territoriaux) en ville. L'agriculture urbaine et les filières courtes ont en effet une vraie réalité économique pour le territoire. En augmentant le nombre de personnes consommant des produits locaux et de saison, c'est l'ensemble de la filière agricole du territoire qui peut être impactée, dans un processus de relocalisation de la production.

L'équipe de la Cité de l'agriculture a donc organisé des rencontres avec différentes directions et services de la ville de Marseille, de la Métropole et du Département (Espaces verts, Friches urbaines, Développement économique, Urbanisme et projets urbains, Patrimoine, Agriculture, Environnement, Foncier, Politique de la Ville, Nature en ville…) ainsi qu'avec différentes entités publiques dont des opérateurs fonciers (EPF, SAFER), des organismes professionnels agricoles (Chambre d'agriculture), des agences d'urbanisme (AGAM, AUPA), des aménageurs (Soleam, Euroméditerranée) et autres Groupements d'Intérêts Public (Marseille Rénovation Urbaine), etc.

Plus de 70 entretiens ont été menés. Ces rencontres visaient à sensibiliser les acteurs publics aux externalités positives de l'agriculture urbaine pour le territoire et ses habitants, à défaire les idées reçues ainsi qu'à leur faire prendre conscience du nombre croissant de porteurs de projets souhaitant implanter leur activité sur le territoire et des difficultés rencontrées par ces derniers.

Dans un contexte de difficulté d'accès au foncier, l'objectif a été de convaincre les décideurs politiques de faciliter l'installation des projets en agriculture urbaine respectueux des principes de l'agriculture paysanne (respect de la nature, de la santé, du bien-être animal, ancrage sur le territoire et lien avec les consommateurs). Les points abordés, outre des principes très généraux ont concerné l'accès au foncier et l'accès aux financements.

Par ailleurs, les outils règlementaires sont parfois datés (zonages hermétiques des documents d'urbanisme, surface minimale pour être agriculteur, accès au réseau d'irrigation, statut) et ne facilitent pas l'installation d'agriculteurs hors-cadre.

La Cité de l'agriculture a donc recensé et anticipé les freins réglementaires et juridiques rencontrés par les porteurs de projets au sein de deux documents :

Une requête déposée en janvier 2018 auprès du Président du Conseil de Territoire Marseille Métropole dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). La Cité de l'agriculture a ensuite défendu cette requête à l'oral en présence de représentants du Conseil de Territoire et de l'AGAM le 24 avril 2018. La Cité de l'agriculture interviendra de nouveau à ce sujet au cours de l'enquête publique prévue en janvier 2019.

Un document écrit à la demande de Anne-Laurence Petel, députée des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la Mission d'information parlementaire sur le foncier agricole (loi sur le foncier agricole en préparation). Ce document fait émerger cinq points de blocage et les solutions pouvant être privilégiées. Les cinq éléments ont en commun le fait que les outils actuels ne sont pas calibrés pour une agriculture non traditionnelle et qu'il semblait nécessaire de les faire évoluer pour s'adapter aux changements en cours.

chercher : le foncier disponible

La Cité de l'agriculture a poursuivi la recherche, entreprise en 2017, visant à recenser du foncier disponible pour des projets d'agriculture urbaine sur le territoire.

Ce travail est destiné à faciliter la mise en relation des porteurs de projets avec les propriétaires fonciers afin d'encourager l'implantation de projets en agriculture urbaine. Cette recherche a suscité la rencontre d'une multitude de propriétaires fonciers, des promoteurs immobiliers au collectivités locales en passant par les bailleurs sociaux, l'EPF, ou les entreprises.

En 2018, les rencontres et visites organisées ont été les suivantes :

17 janvier	Visite et rencontre de mise en lien entre The Camp et les Champignons de Marseille
22 janvier	Tous Jardiniers - porteur de projets en recherche de foncier
29 janvier	Visite et rencontre de la crèche Ti'mômes - proposition de foncier
30 janvier	Pôle Média de la Belle de Mai - Thomas Chavet
31 janvier	Linkcity (promoteur) - Aymeric de Alexandris (directeur territorial) et Ludivine Mitrope (directrice de programme), Linkcity
07 février	Nexity - Stéphane Bouquet, directeur Ywood de Nexity
21 février	Envirobat BDM - Soizig Allaire, coordinatrice du Pôle Partage
07 mars	Ecole Bortoli - Jacques Huser, Président
19 mars	MIN Arnavaux - Fatima Makboule (directrice exploitation), Stéphane Hedouin et Marc Dufour (Directeur Général) de SOMIMAR – MIN des Arnavaux
26 mars	Commission foncière de la SAFER
30 mai	Visite de Frais Vallon par les porteurs de projets en agriculture urbaine (co-organisé par MRU et la Cité de l'agriculture)
14 juin	Les Fabriques - Hélène Marliangeas – Responsable Communication Les Fabriques
19 juin	Visite de sites ville de Marseille (15ème et 11ème arrondissements)
20 juin	Réunion Heko et visite du site Le Talus
21 juin	Visite de sites avec la SAFER

Nous avons pu constater une évolution par rapport à l'année 2017, puisque certaines de ces entités ont contacté la Cité de l'agriculture de leur propre initiative pour proposer du foncier agricole, c'est notamment le cas de la crèche Ti'môme, du MIN des Arnavaux, de The Camp, de MRU et de quelques particuliers. Certains promoteurs comme Eiffage ou Linkcity se sont également montrés très intéressés et ont proposé du foncier sur les sites de Smartseille et O2 Parcs. Le travail de sensibilisation effectué en 2017 semble donc avoir commencé à porter ses fruits en 2018.

Ce travail a donné lieu à la réalisation d'une cartographie interactive qui permet de recenser les lieux disponibles pour de l'agriculture urbaine et pour lesquels les propriétaires fonciers, privés ou publics, ont donné un accord de principe pour que des projets leur soient proposés. Cette cartographie est accessible pour les adhérents de la Cité de l'agriculture qui peuvent accéder à des données localisées et détaillées (adresse, superficie, caractéristiques du foncier, contact du propriétaire foncier, etc).

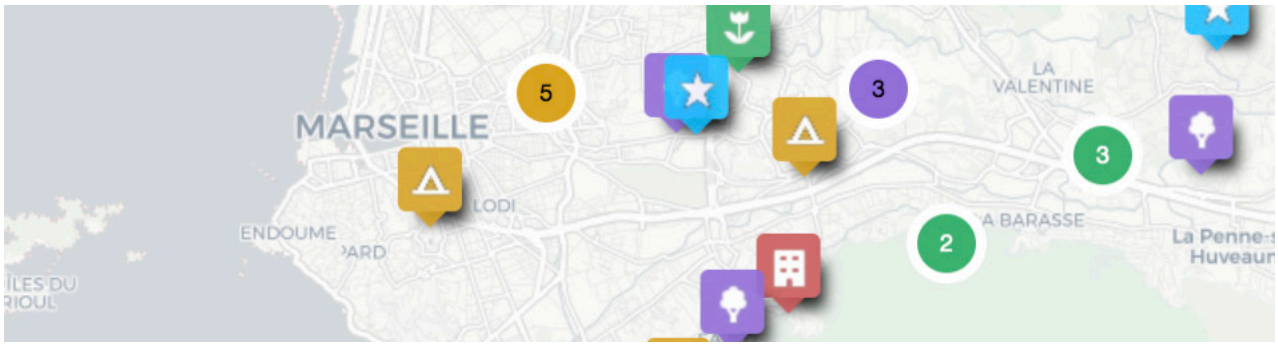

source : www.cite-agri.fr/accompagner-2/

En parallèle, la Cité de l'agriculture a mené une recherche de foncier pour transférer son site de production maraîchère de Tarascon à Marseille (cf rubrique « Du côté de la production » / Tarascon). Des sites proposés par la SAFER et la Ville de Marseille ont retenu l'attention de la Cité de l'agriculture. Après étude des différentes options possibles, un site de 8500m2 appartenant à la Ville de Marseille et situé dans le 15ème arrondissement a finalement été choisi.
La Cité de l'agriculture a également participé à la réflexion du projet Ocean13, secteur LAVE à l'Estaque et a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par les autorités compétentes. Le projet Ocean13 vise à créer un démonstrateur d'une unité de production aquacole et agricole urbaine pour la transition climatique et écologique des villes. La Cité de l'agriculture est ainsi partenaire du projet, avec l'Institut Océanographique Paul Ricard, Intermade, Pikaia, Rêves Germés, LICA Europe, Amap Pêche et Ecocéan.

Accompagner : les prestations

En 2018, la Cité de l'agriculture a poursuivi l'accompagnement des professionnels : la Soleam dans le cadre de l'opération d'aménagement Vallon Régny (9ème arrondissement), Sara Hernandez Consulting dans le cadre d'une étude sur l'analyse du potentiel du modèle économique et du développement de l'agriculture urbaine en Région PACA commanditée par l'ADEME, l'IRFEDD pour la conception de la formation « Entreprendre en agriculture urbaine ». En fin d'année, elle est également en lien avec Eiffage Immobilier pour un possible accompagnement sur un projet à grand potentiel agricole.

Les prestations participent de manière structurante à l'autofinancement de l'association. Ce n'est pas pour autant que la Cité de l'agriculture accepte d'accompagner tous les projets. Des propositions ont été déclinées en 2018 parce qu'elles ne répondaient pas aux valeurs promues par la structure. Les projets accompagnés doivent répondre au développement de la filière agricole et alimentaire durable du territoire, ne pas minéraliser les zones à potentiel agricole lorsqu'il s'agit de projets d'aménagement, promouvoir les circuits courts ou la sensibilisation. Ils doivent comporter un modèle économique et/ou participer à la professionnalisation des acteurs du secteur.

du côté de
la vie de la structure

Cité de l'agri culture
Marseille

les (re)présentations de la Cité de l'agri

24 janvier	**Participation aux ateliers organisés dans le cadre du projet européen MADRE à Montpellier**
1er février	Participation et intervention lors de la présentation du projet Nature City Life – Région PACA
20 février	Participation à la réunion de restitution sur l'étude portant sur l'agriculture urbaine dans les quartiers Politique de la Ville
26 mars	Participation au Comité de Pilotage de la Convention d'Aménagement Rural (CAR) Partenariat SAFER - AMP Territoire de Marseille-Provence
06 avril	Participation à l'atelier MOVE – urbanisme transitoire – Euroméditerranée
10 avril	Conférence de presse : lancement des 48h de l'agriculture urbaine à Marseille, Mairie du 1/7
10 avril	Participation à l'atelier Agriculture – Sainte-Marthe-Besson Giraudy –14ème - Ville de Marseille
02 juin	Participation et communication à l'Agroparade, pour une agriculture respectueuse des paysans
20 juin	**Présentation de la Cité de l'agriculture et intervention lors de la tournée French Impact, en présence de Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, organisée par Marseille Solutions aux Grandes Tables de la Friche**

10 sept.	Présentation de la Cité de l'agriculture + intervention sur le Plan Alimentaire Territorial à l'initiative de la CCI de Marseille
14-15 sept.	Co-organisation du village agriculture et présence lors de l'étape marseillaise du Tour Alternatiba
27 sept.	Présentation, intervention et organisation d'un atelier lors de la matinée « Collectif pour l'emploi » organisée par Marseille Solutions au Cloître (Saint Jérôme)
09 oct.	Représentation des agricultures urbaines lors de la Commission Foncier présidée par Anne-Laurence Petel, députée des Bouches-du-Rhône à la Préfecture de Marseille
18 oct.	Représentation de la Cité de l'agriculture lors de la réunion inter-filière organisée à la CCI de Marseille pour MPG2019
13 nov.	Représentation et participation aux ateliers lors du lancement du Congrès mondial de la nature (UICN) par le ministère de la Transition écologique et solidaire, CCI de Marseille
19 nov.	Participation aux ateliers organisés dans le cadre du PCAET, Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Aix en Provence
22-23-24 nov.	Co-organisation de la partie agriculture et alimentation de la « Faîtes de la parole » - événement annuel du Centre social Del Rio (15ème) en partenariat avec Yeswecamp
11 déc.	**Participation à l'Assemblée Générale de l'AFAUP, la Cité de l'agriculture est réélue à la tête du Collège Rayonnement Territorial, Paris**
12 déc.	Entretien au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) dans le cadre de la saisine sur l'agriculture urbaine, Paris
18 déc.	Présentation de la Cité de l'agriculture et intervention lors de la table ronde « Nourrir les populations urbaines en limitant les émissions de gaz à effet de serre » du colloque du Groupe régional d'experts sur le climat en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (Grec Sud)

la recherche de financements

contacts et partenariats avec les pouvoirs publics

En 2018, la Cité de l'agriculture a souhaité développer et consolider ses relations avec les pouvoirs publics. De multiples démarches ont ainsi été engagées en direction des services de l'Etat, de collectivités territoriales et d'agences spécialisées.

Ces démarches ont permis :

- de faire connaitre et reconnaitre de la Cité de l'agriculture,
- d'obtenir des financements pour soutenir des projets, le fonctionnement, la conduite de manifestations et des frais d'investissement
- de participer à l'intégration de l'agroécologie et de l'agriculture urbaine dans les politiques publiques locales :

  - lien avec le Plan Alimentaire Territorial
  - réalisation d'une étude commanditée par l'ADEME
  - implication dans une étude pour le Contrat de ville
  - naissance du dispositif Agriculture urbaine du Conseil départemental des Bouches du-Rhône

En 2019, des contacts complémentaires sont prévus avec :

- le Conseil Régional (Service Formation et Service Agriculture)
- la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- l'Agence Régionale de Santé, sur appels à projets alimentation durable (mars 2019)
- l'Agence Erasmus +, pour conduire une formation aux côtés du Mercato Ritrovato de Bologne.

En parallèle, la structure a noué des partenariats avec des fondations (Fondation Ag2r, Fondation Ivory, Fonds Epicurien) qui vont respectivement permettre le lancement du fonds documentaire, du cycle de courts métrages en cuisine et l'organisation de certains événements thématiques de 2019.

Institution	Services	Types de projets concernés	Résultat
Mairie du 1er et 7ème arrondissement	Cabinet de la Maire de secteur Ville de Marseille	Ancrage de la Cité de l'agri dans son quartier.	Partenariat 2018 et 2019
Mairie de Marseille	**Service espaces naturels et friches urbaines**	**Recensement foncier**	**Cartographie réalisée**
Métropole Aix-Marseille Provence	Plan local urbanisme intercommunal		Requête intégration agri-culture urbaine PLUI
	Agriculture	Transversal	Demande de 10K€ en 2018, versement en 2019.
	Quartier politique de la Ville	Sensibilisation	Demande de 10K€ en 2018, versement en 2019.
	Programme alimentaire territorial (PAT)	Marché Transversal	En contact continu, concertation PAT en cours.
	Service Europe	Transversal	Veille active sur projets.
Conseil départemental des Bouches du Rhône	**Environnement Agriculture Service association**	**Les 48h Investissement Professionnalisation Transversal Capricorne**	**35K€ obtenu en 2018 renouvellement en 2019 avec en plus, un dépôt de dossier sur dispositif agriculture urbaine.**
	Maison du Bel âge	**Partenariat**	**Premier partenariat pour Cuisine & courts-métrages (février 2019)**
DRAAF PACA Direction de l'alimenta-tion de l'agriculture et des forêts	PAT Service co-instructeur du Programme national pour l'alimentation (PNA).	Sensibilisation	Demande PNA en cours (33K€) réponse janvier.
ADEME PACA Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	**Service co-instructeur du PNA**	**Compost**	**Réalisation étude sur agri-culture urbaine en 2018 (20K€).**
		Capricorne	Veille active sur différents appels à projets.
Caisse des dépôts	Economie sociale et solidaire	Investissement Mesure d'impact Transversal	Demande de financement structurante à venir dans la première partie de 2019.
Préfecture Région	**Plan d'investissement compétences**	**Néant.**	**Néant.**

la stratégie de mécenat

En février 2018, l'équipe de la Cité de l'agriculture a été approchée par Gwen Lechat, fondatrice de Nixi, entreprise de conseil et fundraising pour les structures d'utilité sociale en cours de lancement. Afin de prototyper ses prestations, Gwen Lechat souhaitait accompagner gracieusement une structure entrant dans le champ de son activité pour l'élaboration d'une stratégie de fundraising. Un partenariat a donc été conclu entre Nixi et la Cité de l'agriculture.

Préalable indispensable à la recherche de fonds privés, Nixi a proposé une méthode structurée pour l'élaboration d'une stratégie de mécénat impliquant pour l'équipe de la Cité de l'agriculture d'entamer une réflexion globale, collective et structurée sur le projet associatif et notamment sur les éléments clés du discours, les forces et faiblesses, l'identité et la vision, les missions, les valeurs du projet global. Nixi a permis à la Cité de l'agriculture de fixer ses objectifs, d'établir une stratégie, de définir le ciblage et de construire son offre (projets à financer, contreparties allouées par seuils de dons, argumentaire par projet et outils de communication adaptés).

Dans un second temps, les projets à financer ont été identifiés et leurs besoins financiers ont été estimés grâce aux études de faisabilité préalables. Au total, quatre projets « phares » ont été retenus : la microferme urbaine Capricorne, la collecte et la valorisation de biodéchets, le Marché retrouvé et la conférence annuelle. Ce travail a permis l'élaboration de deux supports de communication : une plaquette de présentation générale de la Cité de l'agriculture et une plaquette spécialement dédiée aux financeurs.

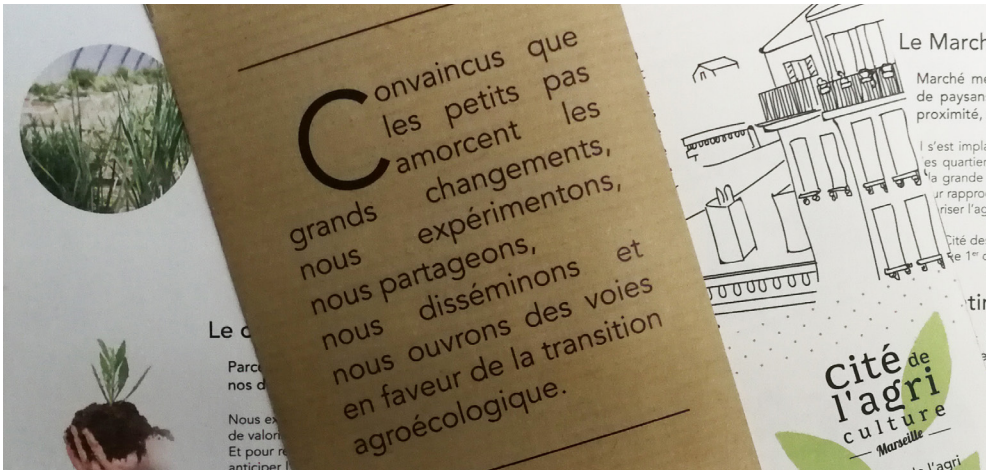

extrait de la plaquette de présentation éditée en octobre 2018

La plaquette de présentation générale regroupe les visions, les valeurs, les projets et les missions de la Cité. La plaquette « financeurs » présente le détail des projets « phares » (présentation, impacts, budgets en investissement et en fonctionnement, répartition des financements). Les compétences graphiques internes à l'équipe ont permis d'élaborer deux outils de communication clairs et attractifs respectant la ligne éditoriale de la Cité de l'agriculture.

À la fin de l'année 2018, la stratégie de recherche de fonds privés est aboutie. Dès le début de l'année 2019 auront lieu les premières rencontres qui permettront de dessiner de nouveaux partenariats financiers.

les événements

De nombreux événements ont ponctué l'année de la Cité de l'agriculture. Parfois dans ses locaux du centre-ville, tantôt hors les murs. Avec un public toujours plus nombreux et enthousiaste, ces événements ont été l'occasion de fédérer le réseau marseillais mais aussi de toucher et de sensibiliser un public plus large aux notions d'agriculture en ville et d'alimentation durable.

25 - 28 janvier

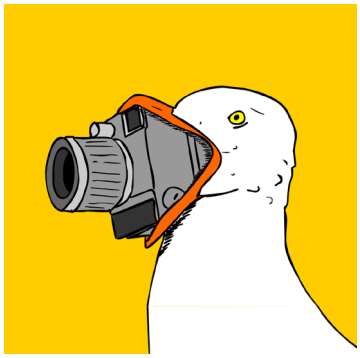

4ème édition du « Kino Kabaret »

Un thème commun, une dizaine de participants et quatre jours pour écrire et réaliser un court-métrage : un véritable marathon cinématographique. À l'issue de la résidence dont le thème était « agriculture », 20 films ont été projetés le dimanche soir à la Cité de l'agriculture, la salle était comble !

12 avril

Co-organisation du premier Massilia POW WOW chez Make It Marseille

Le POW WOW, lancé à Marseille sur une idée de Cyril Delattre est une soirée dédiée à la connexion de porteurs de projets innovants qui se rassemblent dans une dynamique d'entraide.

16 mars

Inauguration de la Cité de l'agriculture

Une soirée découverte comme ébauche d'un lieu en devenir pour cette première ouverture publique du local au 37 boulevard National. Plus de 500 personnes étaient présentes. Du vin nature, de la bière artisanale, des assiettes gourmandes & colorées pour le goût ; un mur d'idées à compléter, des posters « anti idées reçues », des podcasts en écoute dans le bureau, un mur végétal de micro-pousses à déguster dans le patio, une immense Skyline de Marseille à colorier en vert pour petits & grands. Ambiance festive et familiale lors de cet événement pensé comme une déambulation au coeur de la Cité de l'agriculture.

21 & 22 avril

Les 48h de l'agriculture urbaine

Au printemps, la première édition des 48h de l'agriculture à Marseille fut un succès !

Evénement lancé par l'association La Sauge (Paris) en 2016, les 48h de l'agriculture urbaine font la lumière sur l'agriculture, la végétalisation et le jardin. Une ville en 2016, 6 villes en 2017, 16 villes en 2018 : l'événement a pris de l'ampleur. Les 48h est un événement collaboratif, un outil pour fédérer les initiatives, créer de nouveaux liens entre les acteurs, jardiner ensemble mais également accroître la visibilité de chacun.

Coordonnées par la Cité de l'agri, plus de 100 structures locales aux quatre coins de la ville se sont impliquées pour jardiner, proposer des stands, des activités et des conférences autour du végétal. L'implication des structures locales a été décisive. La majorité des activités étaient complètes, les 2000 programmes ont été emportés, 1800 plants et boutures ont été mis en terre à travers la ville et les 1500 litres de champost, 2000 litres de terreau et 8 bottes de paille ont rejoint jardinières et pieds d'arbres pour rendre la ville plus verte. La date a également permis de lancer le cycle de marchés de producteurs locaux à la Cité des arts de la rue (voir la rubrique Marché Retrouvé).

Quelques lignes sur cet événement structurant duquel nous avons tiré des enseignements : organiser un événement sur l'espace public dans le contexte règlementaire post-attentats a été une très grande dépense d'énergie. C'était une volonté de la part de la Cité de l'agri d'aborder les questions d'agriculture urbaine et de verdissement des villes sur les trottoirs, au coeur de la ville, avec les passants mais le bilan est s'est révélé chargé. Jusqu'au dernier moment, l'incertitude a régné quant aux autorisations et à la tenue de l'événement. Beaucoup d'heures de travail ont concerné ces aspects réglementaires et juridiques (préfecture, mairie de secteur, mairie centrale, police municipale, pompiers, direction de l'Espace public, RTM) au détriment de l'organisation ou de la recherche de fonds pour nourrir la programmation. Les coûts (taxes de vente de repas sur l'espace public, propreté, RTM, sécurité) ont également pesé lourd dans le budget, faisant des 48h de l'agriculture urbaine un événement heureux mais clairement déficitaire (-3000€).

29 mai

Conférence de Jean-Martin Fortier

Auteur du best-seller Le Jardinier-Maraîcher, JMF est une référence en agriculture bio-intensive sur petite surface. Véritable locomotive de la transition agricole, il a rassemblé plus de 350 personnes venues écouter son histoire, ses expériences et ses conseils avisés lors de cette conférence organisée par la Cité de l'agriculture aux Grandes tables de la Friche, en partenariat avec Fermes d'Avenir, et le lycée Privé Provence Verte.

6 juillet

Avant-première de la web-série La Popote à Pépé

Projection en avant-première de l'épisode 4 -et des épisodes précédents- de cette web-série sur les paysans des années 40, en présence de la réalisatrice, Justine Bonery, et de toute l'équipe.

05 octobre

La Soupe aux Cailloux

La cuisine comme performance : trouver des ingrédients, parcourir la ville et improviser une soupe. Un événement participatif et poétique organisé par des étudiants aux Beaux-Arts.

11-12 octobre

La Cité de l'agri fait POC !

Organisée chaque année dans le quartier Longchamp, le festival « Portes Ouvertes Consolat » invite de nombreux lieux (ateliers, boutiques, théâtres,...) a ouvrir leurs portes le temps d'un week-end.
Cette année, la Cité de l'agriculture a exposé les travaux du peintre Hippolyte Reininger et de la photographe Céline Villegas. Des ateliers de construction de jardinières et de rempotage étaient également ouverts à tous, au sein de la Cité de l'agriculture.

18 octobre

Soirée Perspective Solidaire
en partenariat avec Clap Productions

Fin 2018, Clap Productions a lancé le concept de «Perspective Solidaire» destiné aux promoteurs immobiliers. À chaque commande enregistrée, Clap s'engage à reverser la somme de 100 € à la Cité de l'agriculture. Le 18 octobre, une soirée de lancement du projet a rassemblé une quarantaine de promoteurs et de bailleurs. Autour d'un buffet et de différents pôles d'information (discours de présentation, projection d'un film pédagogique, accrochage de panonceaux, cartes de questions-réponses) les invités ont pu découvrir les différents enjeux de l'agriculture urbaine et plus particulièrement les actuels projets de la Cité. À ce jour, trois Perspectives Solidaires ont été vendues.

19-21 octobre

Salon Artemisia au Parc Chanot.

Dédié au bio et au bien-être, ce salon regroupe 230 exposants et accueille plus de 20 000 visiteurs chaque année. Installée dans l'espace jardin, la Cité de l'agriculture est allée à la rencontre du public pour présenter ses missions et ses actions.

8 novembre

Materia Prima
vernissage et rencontre autour de la teinture végétale

En novembre, la Cité a exposé les travaux textiles de deux artistes, Marine Douet et Aurore Pelisson, qui travaillent la teinture végétale de manière artisanale.
Le soir du vernissage, deux agricultrices du Champs des Couleurs sont venues présenter leur travail de culture de plantes tinctoriales et raconter leur histoire de jeunes agricultrices.

15 novembre

Fête du vin primeur

Le 3ème jeudi de novembre marque, chaque année, la mise sur le marché du Beaujolais nouveau. À cette occasion, la Cité a proposé le temps d'une soirée de déguster plusieurs vins nouveaux (et nature) venus de différents domaines associés à des plateaux de fromage et de charcuterie de la région. Nathalie Cornec, vinificatrice à Marseille (sa cave est située à quelques mètres seulement de la Cité), y a inauguré sa toute dernière cuvée et a raconté les différentes étapes qui rythment l'élaboration d'un vin.

22 novembre

Projection en avant-première du film Après-demain

Co-organisée avec Enercoop PACA, Énergie partagée & la NEF, cette soirée fut une jolie réussite ! Faisant suite au succès du célèbre documentaire de Mélanie Laurent & Cyril Dion, Demain, le film Après-demain revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées et fait le bilan. À cette occasion, nous avions convié différents acteurs marseillais à venir parler de leurs initiatives. Étaient présents des représentants de la NEF, de Super Cafoutch, ZéroWaste, Vélo en Ville, Énercoop et Energie Partagée. Suite au nombre important de demandes, la projection a eu lieu simultanément à la Cité de l'agriculture et chez nos voisins de La Ruche, en face. Au total, plus de 150 spectateurs ont assisté à l'événement.

4 décembre

Les Champignons s'invitent à la Cantine !

Le temps d'un déjeuner imaginé par notre chef cuisinier, Maxime & Nicolas des Champignons de Marseille sont venus présenter leur parcours à la Cantine de la Cité. Une déclinaison de pleurotes était au menu pour faire connaître ce projet et leur crowdfunding aux gourmets présents ce jour-là.

6 décembre

Elizabeth Devlin en concert acoustique

Chanteuse américaine folk, Elizabeth Devlin était l'invitée de la Cité de l'agri, à l'occasion de sa tournée internationale pour une soirée musicale intimiste et chaleureuse.

14 décembre

Formation professionnelle en agriculture urbaine

Une formation de l'IRFEDD, en partenariat avec la Cité de l'agriculture, s'est tenue les 6, 7, 12, 13 et 14 décembre 2018 entre Aix et Marseille. Axée sur le montage et la gestion de projet en agriculture urbaine, cette formation a réuni une quinzaine de participants. Elle avait pour objectif de faire comprendre les ressorts du développement d'un projet viable, valorisable et aux multiples impacts, grâce à la participation de différents intervenants. La Cité de l'agri a accueilli dans son local la dernière journée de cette semaine d'échanges.

la communication

Les projets, les événements et les partenariats de la Cité de l'agriculture prenant de nouvelles formes au fil du temps, il nous semblait important de re-penser la manière de présenter le projet et d'en parler. Cette année fut donc charnière, aussi, en terme de communication. Différents supports ont été utilisés : il y a eu la refonte du site internet, la modernisation de la newsletter, une plus grande présence sur les réseaux sociaux, l'édition de plusieurs plaquettes informatives et la création d'une gazette trimestrielle. Chaque forme implique une temporalité différente : quotidienne pour Facebook, mensuelle pour la Newsletter ou encore trimestrielle pour la Gazette.

L'identité visuelle de la Cité de l'agriculture a évolué, sa nouvelle charte graphique a été déclinée sur les différents supports. La création et l'ouverture de la Cantine a été l'occasion de concevoir un logo, des cartes de visites et le design d'un menu. Les bases étant posées en 2018, d'autres outils seront créés en 2019.

le site internet

la vitrine de la cité

Le précédent site internet de la Cité de l'agri datait de 2015. À l'époque, la Cité de l'agri était une utopie, elle cherchait à fédérer un réseau, elle n'était pas encore implantée dans un lieu précis. Le projet ayant avancé à grands pas depuis, il est apparu essentiel d'actualiser son site. Ce fut l'occasion d'une refonte complète, tant au niveau du fond que de la forme. Une nouvelle arborescence a été conçue et de nouveaux contenus ont été écrits en étroite collaboration avec la jeune entreprise de conseil Nixi. Puis, des maquettes ont été dessinées, rassemblant de nombreuses illustrations & photos, et c'est le webmaster, Laurent Chaverlange qui a pris le relais pour construire et programmer le site. Après plusieurs mois de travail et d'aller-retours entre les différents acteurs, le nouveau site internet a été lancé en décembre 2018.

la newsletter

un outil de partage, chaque mois

Sept newsletters ont été envoyées au cours de l'année 2018. Sa fréquence inégale s'est ajustée au dernier trimestre 2018. Devenant mensuelle (voir bi-mensuelle en novembre), la newsletter a été repensée et remodelée. Sa charte graphique est désormais en adéquation avec celle du site internet, plus claire & épurée.

À noter son important pourcentage d'ouverture : 35 % en moyenne, ce qui la place largement au dessus de ce que l'on considère comme étant un bon taux d'ouverture (entre 15 et 20%). La liste de ses abonnés s'est étoffée au cours de l'année, atteignant 1110 abonnés en décembre 2018.

les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ou l'actualité au quotidien

La page Facebook de La Cité de l'agriculture compte 2200 abonnés à la fin de 2018. Un nombre qui n'a cessé de grandir au fil de l'année grâce à une animation quasi-quotidienne de la page. Outil de communication essentiel, de nombreux contenus sont ainsi relayés chaque semaine. Qu'il s'agisse d'articles de fond liés à l'alimentation, l'écologie ou l'agriculture, la diffusion d'annonces ou d'événements, les contenus sont variés et souvent re-partagés. Au fil des mois, le compte de la Cité de l'agriculture a su fédérer un réseau, à Marseille et ailleurs.

Créés en Octobre 2018, la page Facebook et le compte Instagram de la Cantine de la Cité de l'agri comptent aujourd'hui plus de 200 abonnés pour l'un et une centaine pour l'autre.

La page Facebook d' « Un dimanche aux Aygalades », créée en mai 2018 relaie, quant à elle, les informations relatives à ce rendez-vous mensuel. Dates des marchés, sujets des conférences, ateliers et événements artistiques sont partagés sur cette page. Gérée conjointement avec la Cité des Arts de la Rue, la page compte 370 abonnés.

le Persil

Prendre le temps de lire le journal, tous les trois mois

Lancé au printemps 2018, Le Persil est la gazette trimestrielle de la Cité de l'agriculture. Pensée comme un petit journal, elle donne la parole aux adhérents, approfondit les thématiques portées par la Cité de l'agri et met en avant le bouillonnement d'initiatives locales. Les textes du Persil sont écrits par l'équipe de la Cité de l'agriculture. Leur intégralité est ensuite relue et amendée par un journaliste bénévole.

numéro zéro - printemps 2018

Édité en petit format, le numéro zéro est un prototype.
Au recto, il évoque le Marché Retrouvé, l'arrivée des 48h de l'agriculture urbaine à Marseille, le lancement du jeu conçu avec Eludi et pose les rubriques qui deviendront récurrentes : le roman-photo, le calendrier, les petites annonces et la recette !
Au verso, dépliable comme un poster, on y retrouve la retranscription de la conférence de JM Fortier donnée le 29 mai aux Grandes Tables de la Friche.

numéro un - été 2018

Changement de format pour ce numéro Un et nouveauté : la Tribune invite un adhérent de la Cité à raconter son projet. Matthieu Arar de Ma Ville Verte prend la parole pour cette première édition et y raconte ses actions. On y lit également un résumé de la conférence de JM Fortier & des 4 autres intervenants présents, un article énumérant les potentialités de l'agriculture urbaine liées au foncier à Marseille ou encore les objectifs & désirs du Marché Retrouvé encore naissant à la Cité des Arts de la Rue.

numéro deux - automne / hiver 2018

Une édition spéciale alimentation à paraître en février 2019.

presse et médias

Plusieurs articles sont parus en 2018. Sont recensés ici uniquement ceux qui ont été écrits après visite et interview.

journaux

180°C et **12°5** - Mayalen Zubillaga : « Marseille, fermes connection »

Made In Marseille - Agathe Perrier : « Une Cité dédiée à l'agriculture urbaine va ouvrir ses portes à Marseille »

Sans Transition ! - Paul Herincx : « Marseille, un avant-goût de la Cité de l'agriculture ce week-end »

La Marseillaise - David Coquille : « Marseille se met au vert pour 48h d'agriculture urbaine ! »

GoMet - Mathieu Marais : « 48h de l'agriculture urbaine : Sabine Bernasconi plaide pour un centre-ville plus vert »

La Marseillaise - Florent de Corbier : « Marseille : lopins de terre cherchent racines en ville »

20 minutes - Adrien Max : « Marseille, le retour de l'agriculture urbaine, 70 ans après une ville autosuffisante »

La Croix - Pascal Charrier : « L'essor des paysans des villes »

La Provence- Nicolas Barbaroux : « L'agriculture urbaine explose »

Le Ravi, « Cantines : la grande tambouille », tribune

Marcelle - Nathania Cahen : « La Cité de l'agriculture, petits actes pour grands changements »

radio

France Info - Isabelle Dor
«Les toits, les parkings, les caves : à Marseille, l'agriculture urbaine gagne de plus en plus de terrain »

France Inter - Marie-Christine Lauriol
« Bière de ville, champignons de balcon, parcours végétal… Marseille se prépare aux 48h de l'agriculture urbaine.»

RCF - Virginie Ruault
Émission Demain, la Terre
« Sous le bitume, la terre ! »

> *"Les gens vont partir en mission avec des plants, de la terre et un petit arrosoir pour aller végétaliser tous les espaces creux du centre-ville."*
>
> **— Marion Schnorf, directrice de la Cité de l'agriculture**
> *à franceinfo*

télévision

France 3 Provence Alpes Côte d'Azur, Journal de 20h du 21 avril

vie interne

En 2018, l'équipe s'est agrandie. Organisée par pôles de responsabilité, il s'est avéré nécessaire d'organiser des réunions entre les membres afin de fluidifier la transmission d'informations, notamment entre Marseille et le pôle de production à Tarascon. De janvier en mai, l'équipe ne disposait pas encore de bureaux, complexifiant le transfert d'informations. Deux réunions d'équipe mensuelles ont ainsi été organisées, en plus de temps en binômes. A partir de mai, le rythme s'est organisé en fonction d'une réunion d'équipe par mois. Des points hebdomadaires en binômes - ou trinômes quand cela était nécessaire - ont eu lieu tout au long de l'année.

L'inauguration des locaux (16 mars) et les 48h de l'agriculture urbaine (21 et 22 avril) ont mobilisé toute l'équipe et ont nécessité des réunions très fréquentes, au-delà des missions identifiées pour chacun.

En ce qui concerne la cohésion d'équipe, en plus du voyage à Bologne (janvier) et de plusieurs soirées, une journée désherbage, plantations, session photo et pique-nique a été organisée à Tarascon au printemps.

Un important travail de refonte de la base de données a été mené tout au long de l'année. Avec environ 2500 contacts, disposer d'un outil performant était indispensable. La base de données à été totalement modifiée afin que chacun soit indépendant dans l'intégration des nouveaux contacts mais également qu'elle soit plus facile à comprendre en évitant les contacts incomplets ou les doublons entre catégories. Si ce travail de fond a été une grande avancée, sa facilité d'utilisation n'est pas encore optimale et il devra être affiné et finalisé en 2019.

l'équipe

Bastien Bourdeau
président

Marion Schnorf
directrice

Marie-Anne Corniou
chargée de projet

Jeanne Fouchet
graphiste

Andrea Bismuth
jardinier maraicher

Pierre Martin
chef cuisinier

partenariats et implication bénévole en national

L'année 2018 a été riche en nouveaux partenariats (Salon Anti-gaspi, AVITEM, Paniers Marseillais, Pépins Productions, mairies d'arrondissements). Elle a également permis d'entretenir les partenariats établis en 2016 et 2017 (Foresta, Champignons de Marseille, Cultures Permanentes, Cité des arts de la rue, Heko Permaculture, les AmisCulteurs), en parallèle du soutien aux porteurs de projets et adhérents (Building Canebière, Collectif Semouraïs, Pépins Production, le Paysan Urbain, Jardin collectif Longchamp etc.) et de répondre aux nombreuses demandes des particuliers.

La Cité de l'agriculture a par ailleurs participé à la concertation publique dans le cadre du projet de réhabilitation du boulevard National porté par la mairie du 1/7, par le Conseil Départemental et la Métropole Aix Marseille Provence. Elle s'est occupée, en lien avec un habitant du quartier de mobiliser les habitants, commerçants et restaurateurs du secteur, a porté une pétition pour les restaurateurs et a accueilli trois réunions organisées par la mairie d'arrondissement.

En national, la Cité de l'agriculture a poursuivi son rôle au sein du Conseil d'Administration de l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle) pour la deuxième année consécutive. La Cité de l'agriculture a été réélue à la tête du collège Rayonnement Territorial dont l'objectif est d'identifier les structures non implantées à Paris (73% des adhérents sont aujourd'hui situés dans la capitale) afin de connaître les spécificités, forces et difficultés de chaque territoire pour accompagner l'ensemble du mouvement. Le travail de l'AFAUP se révèle essentiel pour la crédibilité de l'agriculture urbaine. L'association jouit aujourd'hui d'une légitimité qui lui permet de porter les sujets auprès des instances nationales (Ministère de l'agriculture, MSA) et de jouer un rôle dans les projets structurants.

AFAUP
Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle

conclusion

L'agriculture n'est pas un long fleuve tranquille ! Les entrepreneurs connaissent leur lot d'obstacles, les structures apparaissent puis disparaissent, la mouche Suzuki ravage cerises, fraises et framboises, quand les promoteurs immobiliers convoitent des terres au fort potentiel agronomique ! Mais malgré les signaux faibles, les prises de conscience se multiplient à une vitesse éclair (peut-être moins vite que les piqures de mouche, mais très rapidement tout de même) et les politiques locales prennent le sujet à bras le corps, modifiant structurellement le secteur. Tout n'est pas lisse. Les changements actuellement à l'oeuvre ne doivent pas minimiser les difficultés des producteurs, la concurrence des pays voisins et les filières encore trop longues.

Le très important travail accompli en 2018 par la Cité de l'agriculture, le nombre de nouveaux partenariats, l'émergence de projets qui n'étaient qu'idées en 2017 illustrent une modification profonde du système. Les machines sont lourdes, lentes à bouger mais il ne faut pas baisser les bras : maillon après maillon, c'est l'ensemble du système qui se met en mouvement. Pour des villes qui réfléchissent à leur durabilité, pour rémunérer les producteurs de manière décente, pour un futur où l'homme continuera à respirer, parce qu'il aura compris qu'il existe avant tout grâce à la nature.

La Cité de l'agriculture
37 boulevard National
13001 Marseille

contact@cite-agri.fr
www.cite-agri.fr

contact

La Cité de l'agriculture
37 boulevard National
13001 Marseille

contact@cite-agri.fr
www.cite-agri.fr

Cité de l'agri culture
Marseille